



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/46/PV.7
1er octobre 1991

FRANCAIS

Quarante-sixième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 7e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 24 septembre 1991, à 15 heures

Président : M. SHIHABI (Arabie saoudite)
puis : M. NYAKYI (Tanzanie)
(Vice-Président)
M. ROGERS (Belize)
(Vice-Président)

Allocution de Sa Majesté le Roi Mswati III, Chef d'Etat du Royaume du Swaziland

Allocution de M. Amata Kabua, Président de la République des îles Marshall

/...

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Väyrynen (Finlande)

M. Pinheiro (Portugal)

M. Nakayama (Japon)

Allocution de Dato' Seri M. Mahathir bin Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie

Déclaration de :

M. Ka (Sénégal)

Allocution de M. Fazl-Ul-Haq Khaliqyar, Premier Ministre de la République d'Afghanistan

La séance est ouverte à 15 h 10.

ALLOCUTION DE SA MAJESTE LE ROI MSWATI III, CHEF D'ETAT DU ROYAUME DU SWAZILAND

Le PRESIDENT (interprétation de l'arabe) : L'Assemblée va tout d'abord entendre une allocution prononcée par le chef d'Etat du Royaume du Swaziland.

Sa Majesté le Roi Mswati III du Swaziland est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'arabe) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. M. le Roi Mswati III, chef d'Etat du Royaume du Swaziland, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Roi MSWATI III (Swaziland) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous dire à quel point je suis heureux de revenir ici au Siège de l'Organisation des Nations Unies, et à quel point c'est un honneur pour moi de prendre la parole à cette occasion devant l'Assemblée générale.

Je transmets à tous les membres de l'Assemblée les salutations de l'Afrique et, en particulier, celles de S. M. l'Indlovukazi et de la nation swazie tout entière.

Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre élection bien méritée à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies pendant sa quarante-sixième session. Le Swaziland est certain que grâce à l'expérience dont vous avez fait preuve dans les affaires internationales, vos remarquables talents de diplomate et vos capacités de direction incontestables, les délibérations sur les questions cruciales que nous examinerons à la présente session seront couronnées de succès.

Je souhaite de même féliciter les membres du Bureau de leur élection à leurs postes respectifs au centre névralgique des affaires de notre organisation. La bonne marche des travaux de l'Assemblée dépend en grande partie de leurs capacités et de leurs compétences, et nous sommes certains qu'ils s'acquitteront avec succès de leur tâche.

Je voudrais, au nom de mon pays, remercier et féliciter votre prédécesseur, M. Guido de Marco, qui a su, avec ses collègues compétents, diriger les travaux de notre organisation d'une manière remarquable.

Le Roi Mswati III

Nous lui sommes redevables de ses compétences, de ses qualités de diplomate et de ses capacités de direction.

Je suis ici aujourd'hui pour renouveler l'engagement pris par le Swaziland de respecter la Charte et les idéals des Nations Unies. Les événements des 12 derniers mois ont mis en évidence, peut-être mieux que jamais auparavant, l'importance de notre organisation, et nous sommes très fiers d'en être Membre et de respecter notre engagement envers les idéals sur lesquels reposent les espoirs de paix dans notre monde.

Nous tendons la main de l'amitié à nos sept nouveaux Membres, que nous félicitons, et à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de la seule famille véritablement internationale.

Notre monde traverse une époque turbulente. Je doute fort que nous ayons déjà assisté à une telle activité dans le monde depuis la création de notre organisation il y a 46 ans. Chaque nouvel événement lance un nouveau défi à l'efficacité de nos principes directeurs. Je suis fier de dire que nous relevons ces défis dans l'esprit d'unité et de coopération sur lequel se fondent les Nations Unies.

Aucun événement n'a autant mis à l'épreuve notre efficacité que celui auquel nous avons dû faire face dans le golfe Persique au début de cette année. La situation exigeait des mesures rapides, et notre organisation a su relever le défi d'une façon unifiée et dans un esprit de coopération sans précédent dans l'histoire du monde.

Nous assistons à la naissance d'un nouvel ordre mondial où les espoirs, les idéals et les aspirations de toutes les nations se rejoignent de plus en plus, ce qui est de bon augure pour les générations futures.

Les succès que nous avons remportés n'auraient pas été possibles sans le leadership stimulant de notre secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar. Ce qui est exigé de la part de cet être humain est énorme car, à l'occasion de chaque nouvelle crise, le monde se tourne vers lui pour qu'il lui serve de guide. Le Swaziland rend hommage à ses qualités qui lui ont valu tant de succès remarquables, et nous demandons à Dieu de lui accorder la sagesse et la force nécessaires à la poursuite de ses efforts.

Le Roi Mswati III

Il reste beaucoup à faire. Le Swaziland a suivi avec intérêt le cours des événements survenus dans le monde ces 12 derniers mois. Si les raisons de nous réjouir ont été nombreuses, certains problèmes suscitent notre préoccupation.

J'ai déjà fait allusion à la crise dans le golfe Persique. Le Swaziland partage l'opinion de tous les petits pays sur les principes en jeu dans cette situation, et a appuyé sans réserve l'ONU dans sa recherche résolue d'une solution rapide et complète à ce problème.

Nous félicitons tous les membres de la coalition pour le rôle qu'ils ont joué en mettant rapidement fin à la crise. En outre, nous saluons le peuple d'Israël, dont la modération a beaucoup contribué au succès de l'opération.

Le Swaziland a été profondément affligé par le nombre élevé de morts et de blessés enregistrés de chaque côté. Que ceux qui ont perdu la vie nous inspirent dans les efforts que nous devons faire pour éviter de pareils affrontements à l'avenir.

Il est évident que les derniers événements dans le Golfe suscitent à nouveau nos préoccupations. Les obligations de toutes les parties dans cette affaire sont clairement définies, et le Swaziland appuie pleinement l'Organisation des Nations Unies et sa volonté de faire en sorte que la région ne connaisse plus de telles catastrophes. Prions pour que la modération l'emporte par le biais du respect de nos résolutions.

A ce propos, nous nous félicitons des efforts faits pour trouver une solution permanente à la situation dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient. Le Swaziland a toujours prôné la négociation en tant que moyen pacifique de régler les différends. Nous sommes certains qu'il est possible de cette façon de trouver une solution acceptable pour toutes les parties.

L'Europe continue d'être un point de convergence de l'intérêt mondial. Il est extraordinaire de penser qu'au cours des deux années qui se sont écoulées depuis que j'ai eu pour la première fois le privilège de prendre la parole devant l'Assemblée, la carte politique de l'Europe de l'Est a été totalement remaniée.

Les inévitables problèmes épineux que connaissent les nouveaux pays et ceux que suscitent les changements idéologiques se font cruellement sentir et le Swaziland compatit avec ceux qui les subissent. L'histoire montre que rien

Le Roi Mswati III

d'important ne s'obtient du jour au lendemain et sans souffrances, et nous demandons à Dieu de donner la force à ceux qui connaissent ces épreuves.

Nous sommes attristés par les violents événements qui se déroulent en Yougoslavie et par le fait que le conflit le plus redouté - la guerre civile - secoue ce malheureux pays. Il convient d'encourager tous les efforts qui sont faits pour trouver une solution rapide et pacifique à ces problèmes. Nous espérons que grâce à l'acceptation d'un cessez-le-feu permanent et effectif ainsi qu'au recours au dialogue, il sera possible de rétablir la stabilité dans le pays.

Le Swaziland juge encourageant le processus mis sur pied par les Etats-Unis et l'Union soviétique dans le but de limiter les armements. Nous devons avoir pour objectif commun de débarrasser le monde de la menace des armes de destruction massive. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'engagement pris par les deux puissances, qui devrait inciter les autres pays à faire de même.

L'échec du coup inconstitutionnel monté contre le Président soviétique est un exemple de coopération mondiale sans précédent. La condamnation pratiquement universelle des actes d'une poignée d'hommes qui tentaient d'imposer leur volonté à la majorité a contribué à rétablir la stabilité et à montrer tout le poids d'un soutien international.

Le Swaziland a suivi l'évolution de la situation dans la péninsule coréenne avec beaucoup d'intérêt et en espérant un rapide règlement des différends entre le Nord et le Sud. Nous félicitons le Président et le peuple de la République de Corée du Sud de leurs tentatives pour recourir au dialogue; nous les encourageons et prions pour leur succès.

Quels que soient les succès remportés dernièrement - et nous avons à l'ONU de nombreuses raisons d'être satisfaits -, il est malheureusement clair que beaucoup reste encore à faire pour remédier aux nombreux déséquilibres flagrants dans le monde.

En tant que chef d'Etat africain, j'estime de mon devoir de défendre la cause de mon continent alors que notre situation continue à se détériorer et que le fossé économique entre le Nord et le Sud se creuse de façon alarmante.

Les chiffres sont là, à la disposition de tous. De faibles taux de croissance, une énorme dette extérieure et une faible production ne sont

Le Roi Mswati III

qu'une partie de l'histoire démoralisante de l'Afrique. Les conséquences de la guerre, des catastrophes naturelles et des soulèvements sociaux projettent ensemble le triste tableau de notre avenir et risquent de nous empêcher de voir clair au moment où nous essayons de trouver des solutions à nos problèmes.

Monsieur le Président, vous devez savoir que je suis ici en ma qualité de représentant de mon pays, mais aussi en ma qualité de Président de la Eastern South African Preferential Trade Area (PTA) Authority, soit 18 Etats et plus de 220 millions de personnes représentés par cette organisation. C'est dans l'historique du PTA et des autres organisations de coopération régionale que se trouve la clef de l'avenir économique de notre continent. En effet, le PTA est né du désir d'améliorer le niveau de vie de tous nos peuples, non pas en comptant sur la charité des autres, mais en mettant ensemble nos ressources et nos talents pour trouver nous-mêmes des solutions aux problèmes économiques qui nous accablent.

Nous espérons qu'une coopération régionale plus étroite limitera notre dépendance des ressources d'un monde développé dont les priorités ont changé et dont l'aide se dirige ailleurs.

J'ai été rassuré d'apprendre lors d'une récente visite au siège de la Communauté économique européenne, à Bruxelles, et de réunions avec des responsables de la Banque mondiale à Washington la semaine dernière, que, pour le moment tout au moins, le monde développé n'avait pas l'intention d'accorder à d'autres l'assistance qu'il accorde à l'Afrique.

Mais pour parvenir à une véritable sécurité économique, nous devons mettre l'accent sur l'autonomie et l'autosuffisance, afin de jeter des bases économiques solides et durables dont les générations futures ont besoin pour trouver la stabilité qui nous a été refusée jusqu'ici.

Le Roi Mswati III

Il est hors de doute que nous avons besoin d'aide pour réussir; mais si nous bénéficions d'un engagement indéfectible et du soutien qui convient, nous réussirons. Un exemple du genre d'assistance dont nous avons besoin peut être trouvé dans les idéaux qui sont à la base du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique. Malgré les manifestations de bonne volonté et les engagements pris par les délégations pendant la session extraordinaire, les résultats positifs se sont fait attendre. Nous espérons vivement voir apporter des améliorations à ce programme.

Nous sommes bien évidemment conscients du fait que gagner le combat économique ne signifie que gagner une partie de la bataille. L'Afrique continue de connaître d'importants bouleversements sociaux et politiques, dont les effets, bien souvent, retardent le redressement économique de notre continent.

Du côté positif, nous avons été heureux d'être les témoins de l'accession à l'indépendance de la Namibie, du cessez-le-feu en Angola, du début du dialogue entre factions rivales au Mozambique et du processus de réformes en cours en Afrique du Sud.

La situation dans la corne de l'Afrique, au Tchad et au Libéria continue de nous préoccuper, mais nous ne pouvons que prier pour qu'une conclusion rapide soit trouvée à ces problèmes et offrir notre aide pour qu'ils soient résolus par des moyens pacifiques.

Le Swaziland, bien entendu, suit avec un intérêt tout particulier la situation au Mozambique et en Afrique du Sud. Notre pays a toujours été réputé pour son hospitalité et nous avons toujours suivi une politique de non-agression et préconisé le règlement de tous les différends par le biais de la discussion plutôt que par l'affrontement.

Actuellement, nous avons accueilli près de 75 000 réfugiés qui ont fui les problèmes qui affligeaient notre voisin et ami, le Mozambique. Ce chiffre représente près de 10 % de notre population, ce qui, de toute évidence, fait peser une lourde charge sur nos ressources. C'est pourquoi nous nous félicitons des efforts déployés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour nous aider dans notre tâche, comme il le fait d'ailleurs dans tous ses autres secteurs d'activité.

Le Roi Mswati III

Entre-temps, le Mozambique continue d'être ravagé par la guerre civile. S'il est vrai que nous sommes encouragés par les signes de dialogue qui semblent apparaître entre les factions rivales, nous voudrions cependant lancer un appel vigoureux à cet organe pour qu'il apporte une aide plus efficace en vue de résoudre cette crise. Au Mozambique, trop de gens ont souffert de cette malheureuse situation, et ce pays mérite notre aide.

J'aimerais réitérer le soutien du Swaziland au processus de réformes actuellement en cours en Afrique du Sud. Nous sommes convaincus de l'engagement de toutes les parties à l'égard du processus de réformes, et nous offrons tous nos encouragements pour qu'une conclusion heureuse soit apportée aux négociations en même temps qu'un plan, qui soit acceptable pour tous, pour l'établissement d'une nouvelle Afrique du Sud.

Nous ne sommes pas assez naïfs pour croire que le processus sera aisé. Nous avons déjà constaté les problèmes qui sont associés à tout changement radical et nous savons par expérience que ces problèmes ne vont pas s'évanouir du jour au lendemain. Mais nous sommes tout aussi convaincus de la nécessité d'un changement et nous sommes certains que le peuple sud-africain trouvera des solutions qui répondront aux aspirations de tous les groupes et mettront fin définitivement à la violence, qui a été une caractéristique de la vie dans cette région depuis si longtemps.

Dans la région, nous espérons que l'Afrique du Sud apportera sa totale participation à nos diverses organisations de coopération. Une grande partie du succès futur de nos groupes économiques dépend de l'engagement du pays le plus influent de notre région, et la présence bienvenue de représentants de toutes les parties à nos réunions montre bien leur volonté de participer réellement aux programmes futurs.

Mais qu'en est-il du Swaziland? Notre royaume poursuit son chemin pacifique et suit la voie de la modération. Nous avons assumé une nouvelle responsabilité régionale lorsque nous avons accepté la présidence de l'Autorité de la Zone d'échanges préférentiels (ZEP) pour cette année, de même que la vice-présidence de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC). Nous prenons très au sérieux notre engagement vis-à-vis de ces deux influentes organisations, car elles nous apportent le meilleur espoir d'une stabilité économique future.

Le Roi Mawati III

Bien que nous soyons fortement attachés à nos traditions et à notre culture, nous ne restons pas inactifs. Nous reconnaissons la nécessité d'un changement, non pas simplement pour l'amour du changement en soi, mais pour nous adapter aux circonstances changeantes et en faire bénéficier la majorité de notre population. En matière d'action, nos priorités sont le reflet de celles de tout autre pays en développement, les plus importantes étant l'éducation, la santé et l'emploi.

Nous sommes bénis, parce que nous avons un pays magnifique et nous sommes déterminés à lui conserver sa beauté. Nous appuyons pleinement les initiatives des Nations Unies pour promouvoir une plus grande prise de conscience vis-à-vis de l'environnement. Notre gouvernement a déjà entamé un processus d'information, pour que notre population puisse commencer à comprendre ce que l'on attend d'elle dans sa nouvelle responsabilité à l'égard de l'environnement. Je puis assurer cette assemblée que nous participerons activement à la Conférence qui se tiendra l'année prochaine au Brésil et que nous appliquerons avec énergie toutes les recommandations qui émaneront de cette conférence.

Permettez-moi de conclure en répétant que le Swaziland est fier de réaffirmer son engagement à l'égard des idéaux des Nations Unies. Les événements récents nous ont donné toutes raisons d'être satisfaits de nos réalisations collectives et devraient nous pousser à affronter les problèmes non encore résolus avec une vigueur et une détermination renouvelées.

C'est pour moi personnellement un privilège que d'avoir cette occasion de vous présenter le point de vue de la jeunesse, et j'ajouterai que je suis certain que l'avenir de ma génération est très bien servi par les mesures que prend notre organisation.

Permettez-moi d'exprimer l'appréciation et la profonde admiration du Swaziland pour les réalisations de tous ceux qui travaillent pour les Nations Unies, quelles que soient leurs fonctions, et de leur renouveler notre confiance permanente dans l'accomplissement de la tâche qu'ils entreprennent dans les domaines nombreux et variés de leurs activités de par le monde, à la recherche de l'instauration de la paix internationale, de la stabilité et de la coopération entre toutes les nations.

Merci de votre attention, et que Dieu nous accompagne dans nos entreprises!

Le PRESIDENT (interprétation de l'arabe) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le chef d'Etat du Royaume du Swaziland pour la déclaration qu'il vient de faire.

Sa Majesté le Roi Mswati III du Swaziland est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

La séance, suspendue à 15 h 40, est reprise à 15 h 50

ALLOCUTION DE M. AMATA KABUA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DES ILES MARSHALL

Le PRESIDENT (interprétation de l'arabe) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M. Amata Kabua, Président de la République des îles Marshall.

M. Amata Kabua, Président de la République des îles Marshall, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'arabe) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président de la République des îles Marshall, S. E. M. Amata Kabua, et je l'invite à prendre la parole à l'Assemblée générale.

Le Président KABUA (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis de vous présenter, Monsieur le Président, mes très sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à cette session. Nous sommes certains que votre mandat sera marqué par un grand succès.

Monsieur le Secrétaire général, nous souhaitons vous faire part de notre très haute considération et de notre admiration pour votre leadership remarquable, en particulier pendant la crise récente du Moyen-Orient, qui vous a permis de redéfinir et de renforcer le rôle des Nations Unies en tant que force de maintien de la paix la plus appropriée du monde.

Je voudrais également saisir cette occasion, au nom de la République des îles Marshall, pour présenter nos félicitations et nos meilleurs souhaits aux autres six nations qui sont devenues Membres des Nations Unies à la quarante-sixième session de l'Assemblée générale.

C'est pour moi un honneur singulier de prendre la parole à l'Assemblée aujourd'hui en tant que représentant d'un nouvel Etat Membre des Nations Unies, la République des îles Marshall. Il y a une semaine, le drapeau de mon pays a été hissé à l'extérieur de ce noble édifice, à l'instar des drapeaux des autres nations Membres. La semaine dernière a vu la réalisation de l'une de mes plus hautes aspirations. J'ai été reçu avec une extrême courtoisie et une grande considération, et ma nation et moi-même en remercions tous les Membres chaleureusement. Nous vous en serons toujours reconnaissants.

Le Président Kabua

Lorsque l'on cherche les îles Marshall sur les grandes cartes du monde, on peut avoir des difficultés à les trouver, car elles n'apparaissent que comme de toutes petites taches. Ces petites taches représentent 34 atolls et îles de corail, d'une hauteur moyenne d'à peine plus d'un mètre, situés au centre de plus d'un million de kilomètres carrés dans l'océan Pacifique. Les habitants des îles Marshall, à peu près 45 000 en tout, sont des descendants des voyageurs qui sont venus en canoë à travers une mer qui n'était pas sur la carte pour découvrir nos îles et s'y établir, il y a plus de 2000 ans. Dans cet environnement lointain au climat tempéré, nous avons créé notre propre nation et nous avons développé notre propre culture unique, qui a résisté à l'épreuve du temps.

Comme cela a été le cas avec de nombreuses nations en cette organisation, les îles Marshall ont connu pendant le XIXe siècle des contacts étrangers importants, qui d'une certaine façon ont altéré pour toujours l'évolution et l'orientation de notre nation. Au cours du siècle écoulé, nous avons connu de première main les ravages de la guerre et nous avons payé le prix élevé du maintien de la paix. Nous avons été gouvernés par d'autres pendant que nous apprenions et développons le cadre et les institutions d'un gouvernement démocratique moderne qui nous soit propre. Nous avons maintenu notre culture et nos traditions tout en poursuivant notre développement économique afin d'améliorer la qualité de la vie de notre peuple. En fin de compte, ces contradictions apparentes ont eu pour résultat une transformation des îles Marshall qui de société insulaire traditionnelle et isolée du Pacifique sont devenues un Etat-nation moderne qui prend maintenant sa place dans cette organisation mondiale fondée sur le principe de l'égalité souveraine de ses Membres.

Qu'il me soit permis de prendre un moment pour faire une chose qui, de l'avis de mes conseillers, n'est pas souvent faite par des nations dont la souveraineté a été récemment restaurée après un siècle de colonisation : je voudrais rendre hommage à notre dernier administrateur colonial, qui, en fait, avait été nommé par cette organisation. A dire vrai, nous n'aurions peut-être jamais pu aller aussi loin sans l'aide et l'encouragement de notre ancien administrateur avec lequel nous entretenons maintenant des relations amicales sur un pied d'égalité. Je pense, bien sûr, aux Etats-Unis d'Amérique.

Le Président Kabua

Je tiens à confirmer l'engagement de la République des îles Marshall à l'égard des principes consacrés dans la Charte de l'Organisation des Nations Unies. Mon gouvernement s'engage à diriger ses affaires en Membre responsable de l'Organisation. Nous nous unissons avec conviction et de tout coeur à la communauté de ceux qui travaillent au développement de la loyauté planétaire en tant que complément à la loyauté nationale.

Les îles Marshall ont suivi avec un grand intérêt les événements qui ont eu lieu ces deux dernières années. Bien que nous n'ayons pas participé directement à ces événements, nous avons néanmoins ressenti l'impact des tendances mondiales actuelles. Si les avis sont partagés quant à la signification à long terme de ces événements, deux choses toutefois semblent tout à fait claires.

Premièrement, comme les Etats Membres fondateurs de l'Organisation des Nations Unies l'avaient prévu, il est indispensable que l'Organisation des Nations Unies donne aux Etats du monde entier la possibilité de s'occuper collectivement de l'examen et du règlement des questions de sécurité internationale. Les Etats continueront sans doute à être en désaccord sur ce point; mais l'Organisation des Nations Unies a prouvé clairement qu'elle avait à la fois les moyens et les capacités de régler les différends internationaux et de maintenir la paix dans le monde.

Deuxièmement, pour ce qui est du progrès économique et social et du développement, l'Organisation des Nations Unies est la seule institution qui soit capable de traiter de manière réaliste de ces questions à l'échelle mondiale. Les différences considérables existant entre les Membres qui constituent les Nations Unies - grands et petits, riches et pauvres - ne peuvent être aplanies et coordonnées que par le biais de l'Organisation elle-même.

En fait, c'est peut-être à propos de ce deuxième aspect du rôle de l'Organisation que se posera le défi le plus important à l'avenir. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale et la création des Nations Unies, le principal défi a été de s'attaquer à des questions telles que les différends internationaux, la sécurité, la politique, les problèmes associés à la "guerre froide" ou ceux qui en ont découlé, ainsi qu'à la question de la décolonisation née de l'émergence des nouveaux Etats-nations. Il est certain que nombre de ces questions continueront d'exiger l'attention et que

Le Président Kabua

l'Organisation des Nations Unies est appelée à jouer un rôle prépondérant en jetant les bases nécessaires au maintien de la paix et de l'harmonie mondiales. De l'avis des îles Marshall, le moment est venu pour l'Organisation d'accorder toute l'importance et l'attention qu'ils méritent aux problèmes économiques et sociaux que connaissent les Etats du monde.

Si les questions de sécurité internationale sont inexorablement liées aux questions économiques et sociales, la qualité de vie de l'humanité est, en fin de compte, la question la plus importante et la plus fondamentale qui se pose aux Etats du monde et à l'Organisation. Conformément à leurs politiques et à leurs programmes nationaux, les peuples doivent avoir la possibilité et la liberté de se développer. Leurs efforts - lesquels ne doivent pas être entravés - déboucheront invariablement sur le progrès et le développement souhaités par leurs Etats respectifs.

Le seul moyen d'assurer au monde une paix durable est de reconnaître cette tâche importante entre toutes et de s'y attaquer. Cela est, à notre avis, le principal défi que doit relever l'Organisation, et les îles Marshall espèrent et souhaitent ardemment que l'Organisation, à force de dévouement et de travail, parviendra à créer le cadre nécessaire grâce auquel l'humanité sera véritablement en mesure d'améliorer son sort.

La tâche est certes difficile mais non insurmontable. Cela dit, il faut commencer à s'y attaquer au niveau individuel. A ce propos, je me souviens d'un poème dont l'auteur m'est inconnu :

"Si la droiture est dans le coeur,
la beauté sera dans le caractère.
Si la beauté est dans le caractère,
l'harmonie régnera dans la maison.
Si l'harmonie règne dans la maison,
l'ordre régnera dans la nation.
S'il l'ordre règne dans la nation,
la paix régnera dans le monde.

Il est une question d'importance fondamentale pour le progrès social et économique ainsi que pour l'existence même : l'environnement.

Le problème du réchauffement du globe - "l'effet de serre" - est un problème formidable. Comme je l'ai déjà dit, les îles Marshall se composent entièrement d'atolls coralliens faiblement émergés situés au milieu de l'océan

Le Président Kabua

Pacifique. Il va sans dire que les conséquences du réchauffement du globe pourraient se révéler complètement catastrophiques pour nous, ainsi que pour d'autres pays ayant la même configuration géographique. C'est pourquoi nous aimerions présenter les observations suivantes.

Premièrement, les scientifiques du monde entier ne sont pas d'accord sur l'ampleur de l'ensemble du problème. Certains prédisent une détérioration considérable de l'atmosphère entraînant une élévation importante du niveau de la mer au cours des années à venir, tandis que d'autres estiment que le réchauffement du globe n'aura, pour ce qui est de l'avenir prévisible, que des effets insignifiants. L'absence d'accord en la matière est des plus inquiétante et nous pose un dilemme quant à ce que l'avenir nous réserve.

Deuxièmement, il y a peu de chose, sinon rien, qu'un des plus petits pays et des plus isolés au monde puisse faire pour atténuer le problème, si ce n'est continuer à soulever la question devant la communauté internationale.

Les îles Marshall sont conscientes des incertitudes existant en la matière de même que des questions épineuses que les pays développés et les pays en développement devront régler entre eux. Nous saluons les initiatives prises récemment par les Nations Unies à ce propos et les appuyons sans réserve. Nous espérons que les efforts menés par les Nations Unies permettront de dégager un consensus quant à l'étendue du problème et à la façon de s'y attaquer sérieusement pour pallier aux effets du réchauffement du globe, ou du moins pour les atténuer.

La République des îles Marshall sait parfaitement combien il importe qu'elle fournisse à sa population un système d'enseignement solide; elle consacre d'ailleurs une part importante de ses ressources limitées à son éducation. Mais nous sommes également profondément préoccupés par le niveau de l'enseignement dans nos écoles. Nous avons besoin de meilleures écoles, mais nous avons beaucoup de mal à en créer de nouvelles à l'aide de nos seules ressources nationales.

Nous envisageons cependant de pouvoir créer de meilleures écoles et d'assurer aux enfants de nos îles un meilleur départ dans l'existence, grâce à la mondialisation de l'enseignement.

Le Président Kabua

Lorsque mes pensées se tournent vers ma patrie, je vois un enfant aux pieds nus assis sur un banc en bois ou peut-être sur un sol sale dans une école ne possédant qu'une seule pièce sur une île éloignée. Cet enfant a besoin de recevoir le savoir nécessaire pour être utile à sa nation et au monde. Dès lors, grâce à l'éducation, de nombreuses réponses peuvent être apportées aux nombreux problèmes qui se posent à nous.

Je pense à cet enfant comme le résume une vieille expression des Marshall figurant sur notre sceau national : "Jepilpilin ke ejukaan", qui nous rappelle qu'un enfant est une ressource nationale tout comme un cocotier qui croît. Chacun doit pendant sa croissance recevoir une alimentation. Chaque génération à son tour enrichit le sol pour les générations suivantes. Si les enfants et les arbres atteignent leur croissance maximale, ils donnent des fruits qui nourriront, réapprovisionneront et renforceront la communauté, la nation et, en définitive, le monde lui-même.

Je crois que cette allégorie est primordiale pour le concept de mondialisation de l'éducation. Alors que l'éducation à l'échelle mondiale s'inscrit dans le contexte du partage et de l'extension du savoir, de l'information et des croyances entre les peuples du monde, nous créerons à notre tour le cadre indispensable aux générations futures en permettant à chaque individu de mieux s'épanouir et en améliorant la qualité de la vie. De plus, nous aurons une conscience plus aiguë de nos points communs et de nos différences afin de mieux préserver la paix et l'ordre dans le monde sans recourir à la force.

En matière d'éducation, nous plaçons beaucoup d'espoir dans la notion de village mondial. Une amélioration des moyens de communication peut faire d'une petite école éloignée une université mondiale utilisant les techniques actuelles pour fournir une éducation à longue distance interactive. Les étudiants peuvent poser des questions, recevoir des réponses et débattre de questions au-delà des continents et des océans. Nous pensons que la coopération au sein des Nations Unies jouera un rôle fondamental en faisant de ce rêve une réalité de notre temps.

J'ai fait référence plus haut aux questions d'ordre économique et social qui constituent le plus grand défi auquel les Nations Unies sont confrontées

Le Président Kabua

aujourd'hui et le seront dans les années à venir. S'agissant du développement économique et des questions commerciales, nous notons les différences et les disparités très grandes qui existent entre les nations du monde.

En tant que très petite nation en développement, les îles Marshall ont conscience des initiatives et des événements récents concernant des questions d'ordre économique et social dans le cadre de notre propre programme de développement national.

Parvenir à la prospérité économique au niveau national aussi bien qu'international est une tâche ardue et constitue un défi permanent pour toute l'humanité. Bien des progrès économiques dans le monde ont été contrecarrés par des troubles politiques et des barrières déraisonnables qui souvent font dérailler les courants d'action et d'interaction entre les nations. Nous espérons que les Négociations d'Uruguay concernant l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) seront fécondes et couronnées de succès.

Une paix et une sécurité durables entre les nations sont le pilier central du progrès économique dans le monde. A cet égard, l'essentiel du mérite revient aux Nations Unies qui ont créé un climat de paix et de sécurité propice au développement d'un environnement plus sain pour le progrès économique.

Depuis la seconde guerre mondiale, les nations du monde ont acquis une expérience et un savoir plus vastes dans le domaine de la technologie et des stratégies économiques. Aujourd'hui nous assistons à une plus grande interdépendance entre les nations du monde pour ce qui est des questions touchant au développement économique. A notre avis, l'émergence de blocs économiques régionaux reflète une nouvelle tendance qui fournit un potentiel important grâce à une coopération internationale plus large, une tendance dans laquelle des stratégies et des concepts économiques nouveaux sont appliqués en vue de parvenir à des progrès économiques plus grands et plus nets dans toutes les régions du monde. Nous espérons que la participation totale et fructueuse de toutes les nations aux différents blocs économiques régionaux ouvrira la voie à l'instauration d'un nouveau système économique mondial unifié.

Le Président Kabua

Les îles Marshall sont en train de prendre des mesures en faveur du développement économique, qui leur sont indispensables mais qui peuvent profiter également à d'autres nations. Tandis que notre économie croît, nous espérons que notre petite nation peut s'inscrire dans cette tendance conformément à ce que nous appelons "la voie pacifique", c'est-à-dire qu'aucune nation ne devrait être laissée pour compte.

Enfin, j'aimerais aborder brièvement la question des événements mondiaux actuels en fonction de ce qui est souvent considéré comme l'émergence d'un nouvel ordre mondial, notamment du point de vue d'une aussi petite nation que les îles Marshall.

Si nous cherchons à donner un sens aux événements récents dans le monde dans le contexte des tendances historiques, nous devons commencer par reconnaître que le monde n'a jamais connu une paix totale. L'histoire de la paix régionale et mondiale et des tentatives pour instaurer une paix de ce genre est, par essence, celle des conflits et des guerres de l'humanité. La paix existe lorsque les conflits ou les problèmes d'ordre politique, économique et social qui en constituent la base sont absents.

S'il y a une structure perceptible de l'histoire des conflits dans le monde, elle a été au cours des siècles essentiellement d'ordre régional ou s'est exprimée simplement au travers de la lutte menée par l'homme contre ses voisins immédiats. L'humanité ne disposait pas des moyens techniques pour déclencher des conflits mondiaux jusqu'à ce siècle où nous avons été les témoins de deux guerres mondiales suivies d'une guerre froide, dans lesquelles l'accumulation et le maintien d'arsenaux géants ont servi de dissuasion pour maintenir la paix mondiale. Aujourd'hui, compte tenu des événements dont le monde est le théâtre, nous constatons que la probabilité d'un autre conflit mondial a considérablement diminué, les Nations Unies occupant la place qui leur revient en tant que première organisation chargée du maintien de la paix dans le monde. Néanmoins, nous assistons en même temps à la résurgence de conflits régionaux et de destruction réciproque.

Cela signifie-t-il que le monde fait marche arrière, ou que nous inaugurons une ère nouvelle? Pour ma part, j'aimerais beaucoup croire que c'est la deuxième idée qui prévaudra et que les conflits que connaît aujourd'hui le monde constituent les derniers soubresauts d'un processus menant à une paix véritable et durable dans le monde.

Le Président Kabua

Ces dernières années, nous avons assisté à des événements spectaculaires qui ont modifié fondamentalement le paysage politique, social, économique et physique du monde. Ces changements nous lancent un défi et nous donnent l'occasion de réexaminer les lois, les institutions et les valeurs qui régissent les relations entre les peuples et nations. C'est dans cet esprit que nous livrons quelques réflexions sur ce qui est maintenant appelé le nouvel ordre mondial.

La création de l'Organisation des Nations Unies, il y a 46 ans, avec sa vision d'une nouvelle ère de paix, des droits de l'homme et de coopération internationale, a suscité de grands espoirs et attentes parmi les peuples du monde. En effet, l'Organisation des Nations Unies a contribué à l'instauration de la coopération internationale, du respect mutuel et de la compréhension parmi les peuples et les nations du monde à un degré sans précédent.

Cependant, il est devenu de plus en plus évident que les mécanismes et processus internationaux disponibles devaient être considérablement renforcés pour assurer la paix et la sécurité dans le monde et pour faire face à l'émergence de nouveaux problèmes mondiaux.

Les solutions à long terme aux nombreuses questions que le monde connaît exigent une nouvelle vision d'ensemble d'une société globale, appuyée par un nouveau système de valeurs. Cette reconnaissance ne suppose pas la renonciation aux fidélités légitimes, la suppression de la diversité culturelle ni l'abolition de l'autonomie nationale. Elle appelle à une plus vaste loyauté, à une aspiration beaucoup plus élevée que celle qui, jusqu'à présent, a animé les efforts humains. Elle exige manifestement la subordination des élans, besoins et intérêts nationaux aux exigences impérieuses d'un monde uni, pacifique et prospère.

Au nom de la République des îles Marshall, je tiens une fois de plus à adresser mes sincères remerciements et ma profonde gratitude à l'occasion de notre admission à l'Organisation des Nations Unies. Nous nous réjouissons de pouvoir travailler avec tous les Membres et le personnel de l'Organisation des Nations Unies et avec ses institutions spécialisées.

Le Président Kabua

C'est un honneur que de pouvoir oeuvrer en tant que Membre actif et à part entière des Nations Unies pour atteindre les objectifs de l'Organisation et relever les défis de l'avenir.

Une fois de plus, Komol Tata - merci beaucoup.

Le PRESIDENT (interprétation de l'arable) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République des îles Marshall de sa déclaration.

M. Amata Kabua, Président de la République des îles Marshall, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. VAYRYNEN (Finlande) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, c'est pour moi un véritable plaisir que de vous voir présider nos délibérations. Je suis certain que, sous votre direction compétente, les travaux de la présente session de l'Assemblée générale se dérouleront d'une façon ordonnée et seront couronnés de succès.

Il est encourageant de constater l'augmentation sensible du nombre des Membres des Nations Unies. Au nom de mon gouvernement, je souhaite chaleureusement la bienvenue parmi nous à la République de Corée, à la République populaire démocratique de Corée, aux Etats fédérés de Micronésie, à la République des îles Marshall ainsi qu'aux Républiques d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie.

La Finlande salue particulièrement l'admission à l'Organisation de ses voisins baltes avec lesquels elle a rétabli des relations et entamé une coopération étroite.

Le fait que les Etats baltes ont retrouvé la place qui leur revient à juste titre parmi les nations indépendantes reflète les changements profonds qui se déroulent à l'heure actuelle. Jusqu'à présent les résultats les plus frappants de ce changement se faisaient voir principalement en Europe. Pourtant, il s'agit d'un changement mondial qui a des incidences partout dans le monde. Le monde divisé qui est apparu après la seconde guerre mondiale cède aujourd'hui le pas à un nouvel ordre.

M. Väyrynen (Finlande)

Les anciennes structures du pouvoir se fondaient sur l'issue de la guerre et la puissance militaire des pays respectifs. L'Organisation des Nations Unies a alors été créée en vue de prévenir les causes de guerres futures. Toutefois, l'antagonisme entre l'Est et l'Ouest est apparu. Les alliances militaires ont été formées. L'Union soviétique et les Etats-Unis sont devenus des superpuissances militaires. La lutte pour le pouvoir entre l'Est et l'Ouest s'est étendue dans le monde entier et s'est infiltrée, en tant qu'élément essentiel, dans toutes les grandes crises régionales.

Avec l'antagonisme militaire et la course aux armements, les pays se sont livrés à une concurrence dans les domaines économique et technologique. La nature de cette concurrence a changé considérablement au cours des quelques dernières décennies. Nous sommes entrés dans une ère de technologie avancée et d'intégration mondiale. Cela crée une interdépendance croissante entre les nations, mais fait ressortir davantage les différences. Sur les plans économique et technologique, les nations fortes sont capables de progresser davantage et, partant, deviennent plus influentes au niveau international.

M. Väyrynen (Finlande)

L'ancien ordre mondial est en train de basculer dans l'histoire et un nouvel ordre mondial se fait jour. En Europe, cette situation nous a conduits de la confrontation à la coopération. Une nouvelle architecture générale de l'Europe est en cours d'élaboration. Afin d'affronter les nouveaux conflits qui surgissent et de préserver le changement pacifique et démocratique, il faudra renforcer la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Les principes fondamentaux de la CSCE sont solides, mais ses méthodes de travail et ses capacités opérationnelles doivent être encore améliorées. Nous espérons fermement que la réunion de suivi et le sommet de la CSCE qui aura lieu l'année prochaine à Helsinki permettront de réaliser des progrès à cet égard.

Il est tragique de voir qu'en Yougoslavie, le ferment politique a entraîné un accroissement de la violence dont les conséquences pourraient déstabiliser toute l'Europe. La Finlande appuie les efforts que font la CSCE et la Communauté européenne pour arrêter le cycle de la violence et aider à trouver une solution politique en Yougoslavie. Et il est capital que ces efforts soient appuyés par les Nations Unies.

Ailleurs dans le monde, les nouvelles réalités ont facilité le règlement de plusieurs conflits régionaux. La Namibie est devenue libre. L'apartheid disparaît. En Afghanistan, au Cambodge, en Amérique centrale et au Sahara occidental, des conflits sont en train de se dénouer. Même au Moyen-Orient où les problèmes semblaient insolubles apparaît une lueur d'espoir.

Le meilleur exemple qui montre que le rôle de l'ONU s'est renforcé, c'est la libération du Koweït et la restauration de son indépendance. La Charte des Nations Unies a résisté au défi violent lancé à son autorité. Le Conseil de sécurité a agi avec célérité et efficacité. L'ONU s'occupe et doit continuer de s'occuper activement de soulager les souffrances provoquées par la guerre du Golfe. Cela est vrai pour ce qui est de l'aide humanitaire et autre, du maintien de la paix, de l'élimination des armes de destruction massive qui restent encore en Iraq. Le respect du droit international et de la sécurité collective reste la base sur laquelle repose la sécurité de tous les Etats, en particulier des plus petits.

A côté de ces tendances positives, il reste des problèmes mondiaux auxquels il faut s'attaquer. D'une part, les problèmes économiques et sociaux des pays en développement sont toujours aussi graves. La pauvreté et le

M. Väyrynen (Finlande)

besoin ne cessent d'augmenter. Les perspectives de développement restent sombres. D'autre part, les pays d'Europe de l'Est et centrale, qui luttent pour la démocratie, le respect des droits de l'homme et une économie de marché, ont besoin d'un soutien économique qu'ils doivent obtenir. En conséquence, les nations développées doivent aider à résoudre ces problèmes mondiaux de développement dans un véritable esprit de partenariat mondial.

Le moment est venu de dénouer le conflit entre l'économie de l'homme et celle de la nature. Les tâches que cela suppose ne sont pas tout à fait contradictoires; l'amélioration de la technologie dans les pays peu développés peut permettre à la fois d'atteindre un niveau de vie plus élevé et d'édifier une société plus saine sur le plan de l'écologie. Pourtant, l'humanité doit regarder la vérité en face : la tendance actuelle conduit inévitablement à l'épuisement des ressources naturelles, aux changements climatiques et à de graves dommages à la nature. Nous compromettons notre propre bien-être et celui de nos enfants. Si la tendance actuelle se poursuit, c'est l'existence même de l'humanité qui sera remise en question.

Les effets combinés de la destruction de l'environnement, de la croissance démographique et du changement climatique peuvent être à la fois rapides et irréversibles. Le monde a peu de temps pour changer sa façon d'agir. En conséquence, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement doit être un tournant, le début d'un processus menant au développement durable dans le respect de l'écologie. Mon gouvernement espère que les négociations actuelles sur les conventions-cadres mondiales sur le changement climatique et la biodiversité pourront s'achever à temps pour la Conférence. Il existe un autre processus de négociation global qui, nous l'espérons, pourra être mis en marche par la Conférence. Il s'agit de la convention-cadre sur la sylviculture. Mon pays tire dans une large mesure ses moyens d'existence de la sylviculture et des ressources forestières. Les forêts poussent lentement, mais peuvent être détruites rapidement. Je parle par expérience et avec conviction quand j'insiste sur l'importance des forêts dans la gestion des ressources mondiales.

Il existe un remède à de nombreux problèmes environnementaux : planter des forêts et reboiser. Les forêts fournissent le bois de chauffe, elles empêchent la désertification, les inondations et l'érosion; elles protègent

M. Väyrynen (Finlande)

les terres cultivées et abritent la flore et la faune; elles atténuent les changements extrêmes du climat et ralentissent les changements plus permanents. En outre, elles absorbent le gaz carbonique.

Tous ces problèmes d'environnement et de développement, qui sont apparus au cours des dernières décennies, posent un formidable défi à l'humanité. Pour répondre à ce défi, nous devons retrouver aujourd'hui ce même esprit de solidarité et de responsabilité partagée qui avait présidé à la naissance des Etats-nations. Nous devons ajouter à nos systèmes politiques une nouvelle dimension, une dimension mondiale. Le monde a besoin d'une nouvelle architecture mondiale pour l'interaction des hommes, la prise de décisions et la coopération. Cette nouvelle architecture mondiale doit tenir compte des réalités d'aujourd'hui. La part de responsabilité pour le développement et l'environnement qui devrait incomber à chaque nation devrait être proportionnelle à sa puissance et à sa richesse. Les puissances économiques les plus fortes, qui profitent le plus de l'intégration mondiale, devraient assumer la plus grande part de responsabilité pour ce qui est de l'aide aux pays qui n'ont pas suffisamment de possibilités pour réussir dans cette compétition. Le partage des charges financières, qu'il s'agisse d'aide au développement ou d'investissements dans l'environnement, devrait se faire sur la base des capacités exprimées non seulement en termes de produit national brut, mais aussi en termes d'excédents du compte des opérations courantes des économies nationales. En outre, nous devons examiner si la part des fonds à verser pour l'environnement ne pourrait pas être calculée sur la base de l'utilisation de ressources naturelles non renouvelables et du dommage causé à la nature. Les pays qui profitent le plus des avantages devraient payer la plus grande part des frais.

En concevant dans notre esprit cette nouvelle architecture de la prise de décisions mondiale, nous devons aussi être prêts à réformer et à renforcer les structures existantes de coopération internationale. A cet égard, il devient essentiel de réformer le système des Nations Unies.*

* M. Nyakyi (République-Unie de Tanzanie), Vice-Président, prend la présidence.

M. Väyrynen (Finlande)

C'est pourquoi mon gouvernement se félicite de la proposition faite par le Secrétaire général dans son rapport sur les travaux de l'Organisation, tendant à ce qu'un processus bien organisé de consultation et d'analyse soit engagé pour permettre aux gouvernements d'indiquer leurs priorités pour la réalisation des objectifs qu'ils souhaitent pour l'Organisation.

Dans ce contexte, permettez-moi de souligner que le rapport du Secrétaire général est une manifestation supplémentaire du raisonnement lucide et sérieux auquel les États Membres ont été habitués de sa part. Sa présence à la tête de l'Organisation a contribué de façon incalculable à augmenter l'efficacité et le prestige de cette dernière.

Les réformes dans les domaines économique et social exigent une nouvelle division des responsabilités. Cela peut être fait sans modifier la nature démocratique de l'Organisation mondiale. L'objectif doit être de maintenir l'ONU à l'avant-garde des activités de développement. Ayant cette idée à l'esprit, les pays nordiques ont entrepris une étude intitulée "Projet nordique pour l'Organisation des Nations Unies". Elle reflète le désir de nos gouvernements, qui fournissent environ un tiers des fonds qui servent à financer les activités de développement de l'ONU, de rendre le système plus transparent, plus ouvert et mieux contrôlé.

S'agissant de l'assistance humanitaire, les structures et la coordination au sein du système des Nations Unies doivent être clarifiées et renforcées dans tout le système. Afin d'améliorer la capacité des Nations Unies à traiter rapidement les urgences humanitaires et les catastrophes environnementales, l'idée d'un corps de Casques verts des Nations Unies mérite, selon moi, une étude et une considération plus attentives.

La capacité des Nations Unies de maintenir et de restaurer la sécurité et la paix internationales est une préoccupation constante de la Finlande. La recherche clandestine d'armes de destruction massive et les transferts massifs d'armes conventionnelles sont une cause d'inquiétude croissante et justifiée. La communauté internationale doit s'occuper de ces sources d'instabilité présente et future en renforçant les accords de non-prolifération et en prévoyant des méthodes nouvelles. La Finlande soutient fermement le principe d'une transparence accrue dans les transferts d'armes internationaux.

M. Väyrynen (Finlande)

L'établissement d'un registre universel et non discriminatoire de tels transferts sous l'égide de l'ONU est une façon appropriée et pragmatique de commencer.

La Finlande a toujours soutenu les activités de maintien de la paix de l'ONU. Nous avons longtemps été l'un des pays apportant l'une des plus grosses contributions en soldats pour ces activités. Nous soutenons l'extension des activités de maintien de la paix de l'ONU à de nouveaux domaines, y compris celui de la prévention des conflits. Nous attachons une importance particulière au renforcement du rôle de l'ONU dans le contexte du maintien et du renforcement de la paix. Le renforcement du rôle de maintien de la paix de l'ONU requiert des ressources budgétaires supplémentaires. Je trouve intolérable que l'ONU soit constamment sollicitée pour lancer de nouvelles opérations sans être assurée d'un financement total et rapide de la part de ses membres.

Le rôle nouveau et plus efficace de l'ONU dans ce domaine est actuellement étudié par les pays nordiques, qui ont entrepris de formuler des propositions concrètes à cet égard.

L'ONU a été créée pour empêcher la guerre. Cette responsabilité première demeure valide. Mais, il y a cinq décennies, il n'était pas possible de prévoir l'ampleur que prendraient les problèmes présents et futurs du développement et de l'environnement. Lorsque la Charte des Nations Unies a été rédigée, personne ne savait quel rôle joueraient les développements économiques et technologiques et quels effets ils auraient sur le plan international. Aujourd'hui, alors que l'Organisation approche de son cinquantième anniversaire, il est amplement justifié de procéder à un examen approfondi des défis auxquels l'ONU est confrontée, et de la capacité de ses structures et mécanismes, y compris la Charte, à y répondre. Nous avons besoin d'une nouvelle architecture mondiale.

M. PINHEIRO (Portugal) (s'exprime en portugais; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Tout d'abord je voudrais vous féliciter, Monsieur, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale et exprimer notre confiance dans votre capacité d'assurer le succès de cette quarante-sixième session. Nos félicitations s'adressent également au

M. Pinheiro (Portugal)

Président sortant, M. Guido de Marco, pour la façon dont il a rempli son mandat et pour sa contribution aux réformes qui ont été apportées aux travaux de l'Assemblée.

Le mandat de l'actuel Secrétaire général de l'Organisation arrive à son terme. Le Portugal souhaite se joindre à tous ceux qui ont exprimé leur profonde appréciation pour le dévouement avec lequel il a rempli son mandat. Ce dévouement a été décisif pour le règlement de plusieurs crises et pour l'amélioration de la crédibilité de l'ONU en tant qu'instrument de paix.

La Charte des Nations Unies a une portée universelle. En conséquence, l'admission de sept nouveaux pays est particulièrement importante car elle augmente la représentativité de ce forum. Je me félicite de l'admission simultanée de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée et j'y vois un signe important de l'aspiration du peuple de Corée à la réunification. Je souligne également la signification particulière de l'admission de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie, dont l'attachement à l'indépendance et aux institutions démocratiques n'a pas fléchi pendant plus de 40 ans d'occupation illégale.

Nous vivons une époque de changements. Nous pouvons affirmer aujourd'hui que nous sommes en présence d'un mouvement irrésistible qui n'épargne même pas les régions et les régimes politiques qui paraissaient immuables. On ne peut trouver de meilleur exemple que celui fourni par les peuples de l'Union soviétique, qui se sont faits les champions de la démocratie et du pluralisme. Je réitère ici les positions exprimées ce matin par mon collègue néerlandais au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres. Les membres de la Communauté européenne feront tout leur possible pour contribuer au développement économique et social de tous les pays d'Europe centrale et d'Europe orientale, y compris l'Albanie, et soutenir leurs efforts vers la démocratisation et la réforme économique.

Malheureusement, l'Europe n'est pas traversée seulement par l'espoir et l'optimisme. Le Portugal suit avec beaucoup d'inquiétude les tragiques événements de Yougoslavie. Le spectre de la guerre civile et la résurgence d'un nationalisme exacerbé dans une région historiquement déterminante pour la stabilité de l'Europe ont contraint la Communauté européenne et les Etats

M. Pinheiro (Portugal)

membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à rechercher une solution négociée aux conflits internes qui opposent les peuples de Yougoslavie. Nous jugeons inacceptable l'escalade de la violence et nous appelons toutes les organisations et l'opinion publique internationale à soutenir les efforts, d'où qu'ils viennent, visant à obtenir un cessez-le-feu immédiat et des négociations de bonne foi.

M. Pinheiro (Portugal)

Un trait de politique étrangère du Portugal est le souci permanent que la Communauté européenne ne s'écarte pas de ses engagements à l'égard des autres continents. En Afrique, continent avec lequel le Portugal entretient des liens culturels et historiques, il y a eu une évolution à laquelle la communauté internationale ne devrait pas rester indifférente. Les efforts d'un nombre croissant de pays pour démocratiser leur régime, ainsi que les progrès enregistrés dans le domaine des droits de l'homme et la création d'économies de marché, méritent d'être reconnus sur le plan international.

Je cite les cas du Cap-Vert et de Sao Tomé-et-Principe comme exemples remarquables d'un processus de renouveau politique. C'est également dans ce contexte et de façon tout à fait particulière que le Portugal salue la nation angolaise. La paix en Angola est maintenant un fait accompli précieux, et les élections générales, conformément aux termes des accords d'Estoril, auront lieu l'année prochaine. Nous sommes certains qu'avec le soutien actif de la communauté internationale, tous les Angolais sauront comment rattraper le temps perdu et faire rapidement de leur pays un des pôles majeurs du développement en Afrique australe.

Dans cette région de l'Afrique, nous continuons d'appuyer les efforts destinés à bâtir une nouvelle Afrique du Sud pleinement démocratique, et affranchie de toute forme de discrimination. Nous nous félicitons des mesures déjà adoptées pour éliminer l'apartheid. Nous nous félicitons également du dialogue qui s'instaure entre les principales forces africaines. Ce dialogue ouvrira la voie à une nouvelle Afrique du Sud.

Nous espérons également que le conflit qui a si profondément affecté le Mozambique touchera bientôt à sa fin. Nous appuyons sans réserve toutes les initiatives destinées à encourager une paix authentique au Mozambique et nous sommes disposés à proposer notre meilleure coopération à cette fin.

Le Portugal déploiera tous les efforts possibles dans le cadre des organisations internationales dont il est membre, et notamment dans le cadre de la Communauté européenne, pour empêcher que l'assistance accordée par les pays industrialisés à d'autres régions vienne réduire les courants d'aide financière et d'investissements destinés à l'Afrique.

L'Amérique latine, elle aussi, s'achemine progressivement vers un respect plus complet des règles des institutions démocratiques et des droits

M. Pinheiro (Portugal)

fondamentaux, ainsi que vers de nouvelles formes d'intégration économique et vers le renforcement du système de marché. Nous réaffirmons notre solidarité avec les gouvernements qui poursuivent ces objectifs.

Mon pays entretient depuis des siècles des relations amicales avec cette région, qui sont renforcées par les contributions sociales, économiques et culturelles importantes qu'ont apportées les communautés portugaises établies dans des pays tels que le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Venezuela.

Je me dois de souligner à quel point il importe que la communauté internationale parraine des programmes destinés à assurer un développement économique équitable et durable. Nous sommes aussi favorables à des plans souples et créateurs qui permettraient de résoudre la question de l'endettement extérieur dans la région, qui continue d'entraver considérablement le progrès de ces peuples et de compromettre leur avenir.

Le Portugal suit également avec grand intérêt le processus de paix qui se déroule en Amérique centrale, une région où l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle majeur dans la recherche d'une solution négociée aux questions qui sont vitales pour la stabilité des pays concernés.

A cet égard, nous espérons que les efforts actuels conduiront à une réconciliation nationale véritable en El Salvador et au Guatemala. Dans un cadre de dialogue et de coopération, nous espérons que la huitième réunion de la Conférence de San José, qui doit avoir lieu à Lisbonne, contribuera considérablement à un progrès réel et harmonieux dans la région.

Les changements spectaculaires et les tendances naissantes dont nous sommes témoins sur la scène internationale nous donnent lieu de penser que le droit du peuple du Timor oriental à la liberté et à l'autodétermination ne sera pas oublié après plus de 15 années d'occupation illégale par l'Indonésie, maintenue par l'emploi de la force et au mépris flagrant des principes fondamentaux de la Charte et des résolutions tant de l'Assemblée générale que du Conseil de sécurité, qui ne sont toujours pas suivies d'effet.

Une des principales leçons que nous pouvons tirer des événements dont nous sommes témoins, à savoir le rétablissement des Etats baltes dans leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance, ainsi que le refus de l'occupation illégale du Koweït, est que les situations reposant sur la répression des droits légitimes des peuples et de leur identité culturelle,

M. Pinheiro (Portugal)

sociale et linguistique sont fondamentalement fragiles et vouées à l'échec. Tandis que les derniers territoires non autonomes sont amenés aux dernières étapes de leur processus de décolonisation - et à cet égard, je rappelle l'accession récente à l'indépendance et l'admission à l'ONU de la Micronésie et des îles Marshall, toutes les deux situées dans la région du Pacifique, et qui, comme plusieurs autres Etats Membres de l'Organisation, sont plus petites et moins peuplées que le Timor oriental - un des anachronismes regrettables qui subsistent au Timor oriental en cette dernière décennie du siècle actuel, que l'Organisation a consacrée à l'élimination du colonialisme.

Dans le cas du Timor oriental - territoire non autonome dont le Portugal est encore responsable en tant qu'Autorité administrante reconnue par l'Organisation, des principes fondamentaux sont en jeu. La défense de ces principes a été un facteur déterminant dans certaines des actions les plus significatives entreprises par l'Organisation, et en particulier par le Conseil de sécurité. Je veux parler notamment du principe du non-recours à la force et du caractère inadmissible de la conquête militaire illégitime en tant que base de revendication d'une expansion territoriale; du respect du droit à l'autodétermination des peuples coloniaux; et de la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Nous sommes convaincus que la communauté internationale tout entière et l'Organisation en particulier devraient participer de façon plus systématique et engagée à la recherche d'un règlement politique de cette question sur la base du respect des principes susmentionnés. En fait, ce sont ces principes qui sont en jeu au Timor oriental, et non pas un prétendu différend bilatéral entre le Portugal et l'Indonésie. Les 15 dernières années ont montré qu'une répression généralisée et le recours à la force n'a pu consolider le statu quo illégal imposé au territoire. Ils ont au contraire provoqué chez les habitants du Timor oriental une résistance opiniâtre et inébranlable, ainsi qu'un mouvement de contestation que très peu de gens auraient osé prévoir.

Le Portugal, à la hauteur de ses responsabilités, a appelé systématiquement l'attention de la communauté internationale sur la gravité de la situation au Timor oriental et sur la nécessité d'y mettre fin par le libre exercice du droit à l'autodétermination et par le respect des droits de l'homme et de l'identité de ce peuple. Nous nous sommes d'autre part associés

M. Pinheiro (Portugal)

étroitement aux efforts de médiation du Secrétaire général. Sous ses auspices, un accord a également été conclu récemment entre le Portugal et l'Indonésie sur le mandat relatif à une visite au Timor oriental qui doit être effectuée d'ici peu par une délégation parlementaire portugaise afin d'obtenir des informations de première main sur la situation.

Nous espérons que cette initiative conduira à la reprise d'un dialogue réel auquel participeront toutes les parties légitimement concernées et contribuera à rendre la communauté internationale plus consciente de la nécessité de résoudre ce problème conformément aux principes universellement acceptés que les Nations Unies ont le mandat de promouvoir et de défendre.

Les déclarations de Venise et de Madrid de la Communauté européenne sont des points de référence solides pour la politique étrangère portugaise à l'égard du Moyen Orient; à notre avis, le souci du respect de la légalité internationale - en particulier les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité - devrait guider toutes les parties concernées.

Dans ce contexte, nous appuyons les initiatives de l'Administration des Etats-Unis, qui reposent sur un engagement total et une profonde connaissance de la nature du conflit. Nous invitons toutes les parties concernées à profiter de cette occasion historique.

Le Portugal est un pays qui a des liens historiques et culturels avec l'Afrique du Nord et qui a accordé son appui aux initiatives novatrices d'intégration entreprises par l'Union arabe du Maghreb, qui a grandement contribué à la coopération avec l'Europe et au renforcement du dialogue en Méditerranée.

J'aimerais maintenant aborder quelques questions qui, en raison de leur importance, sont devenues le point de convergence de l'attention des Nations Unies et, naturellement, de mon pays.

Je vais tout d'abord parler de la préservation de l'environnement. Les questions qui doivent être discutées dans ce domaine concernent les gouvernements et les citoyens, ainsi que les pays industrialisés et les pays en développement. Les politiques qui sont arrêtées aujourd'hui en matière d'environnement détermineront en fin de compte l'héritage des générations futures. Cette entreprise ne doit pas échouer.

M. Pinheiro (Portugal)

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui aura lieu en juin de l'année prochaine à Rio de Janeiro, mérite une mention spéciale. Le Portugal espère que tous les participants à cette conférence y exprimeront leur engagement politique ferme à assurer une exploration rationnelle des ressources naturelles et à atténuer les effets néfastes de la dégradation de l'environnement.

Dans le domaine des droits de l'homme, le Portugal réaffirme son attachement à la cause de l'abolition immédiate de la peine de mort, conformément aux positions que nous avons adoptées dans diverses instances, notamment dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), du Conseil de l'Europe et de l'ONU. Nous nous félicitons de la récente entrée en vigueur du deuxième Protocole additionnel au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui vise l'abolition de la peine de mort. Nous lançons un appel à la ratification opportune de cet instrument, dont la mise en oeuvre sur le plan géographique est malheureusement encore limitée.

Le Portugal se joint à la vaste majorité des pays que préoccupe la situation tragique des victimes de catastrophes naturelles et de conflits sur lesquels, la plupart du temps, elles n'ont aucune prise. La solution à ces situations doit être apportée par une meilleure coordination des mécanismes actuels d'aide humanitaire.

Nous espérons donc que l'Assemblée tiendra compte des initiatives prises par les Etats membres de la Communauté européenne relativement à l'aide humanitaire d'urgence et adoptera une résolution sur cette question. Il s'agit là d'un cas où la solidarité entre les divers pays et l'ONU peut alléger les souffrances de millions de personnes.

Pour terminer, j'aimerais exposer la position portugaise au sujet de la responsabilité qui devrait incomber aux Etats Membres dans les futures activités de notre organisation.

Les événements que j'ai mentionnés suscitent des attentes dans l'opinion publique internationale. La plupart des réponses peuvent être trouvées dans le cadre de l'ONU. De fait, cette instance traverse une période cruciale de son histoire et, pour la première fois, en raison du relâchement prononcé des tensions internationales, elle est à même de se saisir de questions non résolues qui ont partie liée avec les objectifs fondamentaux de la Charte.

M. Pinheiro (Portugal)

Le Portugal prie instamment tous les Etats Membres de participer activement à cette tâche et souligne que l'ONU de demain sera une tribune où les problèmes et les conflits accablant le monde pourront être débattus librement, sans aucune restriction.

Il s'agit là d'un défi pour nous tous, car nous avons la responsabilité commune de supprimer les profonds déséquilibres politiques, sociaux et économiques qui continuent d'affecter les peuples de cette planète, particulièrement dans le cadre des relations Nord-Sud.

Seuls une action unifiée, le dialogue et la coopération internationale permettront à la communauté internationale de surmonter les difficultés et les obstacles auxquels elle est en lutte. Le Portugal fera tout en son pouvoir pour favoriser la réalisation de ces objectifs. C'est dans cet esprit que nous participons à la session actuelle de l'Assemblée générale. C'est aussi dans cet esprit que nous comptons assumer la présidence de la Communauté européenne en 1992.

M. NAKAYAMA (Japon) (parle en japonais; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Je tiens d'abord à adresser mes sincères félicitations à Son Excellence M. Samir Shihabi pour son élection au poste de président de l'Assemblée générale à cette quarante-sixième session historique. Je me réjouis aussi d'avoir cette occasion d'exprimer mes respects et ma reconnaissance à Son Excellence M. Guido de Marco pour la grande compétence avec laquelle il a présidé la quarante-cinquième session.

Au nom du Gouvernement et du peuple japonais, je tiens à souhaiter une bienvenue chaleureuse aux pays qui viennent d'être admis à l'Organisation des Nations Unies : la République populaire démocratique de Corée, la République de Corée, les Etats fédérés de Micronésie, la République des îles Marshall, la République d'Estonie, la République de Lettonie et la République de Lituanie. Avec ces sept nouveaux Etats Membres et avec le Conseil national suprême du Cambodge qui occupe le siège réservé à ce pays, je suis heureux de constater l'universalité accrue de l'Organisation des Nations Unies au moment même où elle peut espérer atteindre finalement les nobles idéaux qui étaient les siens depuis sa création.

Enfin, je désire rendre particulièrement hommage au Secrétaire général pour ses importantes contributions à la paix mondiale.

M. Nakayama (Japon)

Dans l'espace de deux années à peine, le monde a connu des changements historiques avec la fin de la guerre froide et la crise du Golfe. La communauté internationale se trouve ainsi dans une période historique de transition, alors que des efforts sont faits pour élaborer un nouvel ordre mondial. Aujourd'hui, parce que le monde passe de l'affrontement à la coopération, d'extraordinaires possibilités s'offrent au progrès humain.

Ce changement a insufflé un nouvel élan à la solution de questions régionales au moyen du dialogue. Il est clair que le processus de règlement de la crise du Golfe a favorisé les progrès dans le règlement pacifique des conflits au Moyen-Orient, au Cambodge, au Sahara occidental, en Angola, en Amérique centrale, en Afghanistan et ailleurs. Les perspectives d'avenir sont positives également en Europe en raison de l'intégration de la Communauté européenne en 1992 et des relations de coopération qu'elle a nouées avec l'Association européenne de libre-échange, et en raison du retour des Etats d'Europe de l'Est dans le giron européen.

En même temps, il faut toutefois reconnaître que le monde est gagné par l'incertitude et l'instabilité inhérentes à toute période de transition. En outre, avec le démantèlement de la structure héritée de la guerre froide, des différends religieux, ethniques, territoriaux et autres risquent d'être ravivés. La crise du Golfe a été réglée grâce à l'action résolue de la communauté internationale, et il est maintenant essentiel que nous comprenions bien les caractéristiques spécifiques de cette période de transition et réagissions avec assurance. A cet égard, le Japon est profondément préoccupé par les événements actuels en Yougoslavie et appuie les efforts de la Communauté européenne et d'autres dans leur médiation en faveur d'une solution pacifique à ce conflit.

M. Nakayama (Japon)

La situation qui se manifeste en Union soviétique représente une transition historique vers les valeurs universelles de liberté et de démocratie à l'aube du XXI^e siècle. Patrie de trois-quarts de la population de la terre, de nombreux pays en développement du monde continuent de souffrir de problèmes de pauvreté abjecte, de croissance poussive, de dette bourgeonnante et de croissance démographique; il incombe à la communauté internationale de faire tout son possible pour que ces pays se développent de façon durable.

En outre, dans une interdépendance croissante, l'humanité se trouve confrontée à tout un éventail de problèmes, tels que ceux qui ont trait à l'environnement mondial, aux réfugiés, aux stupéfiants et au terrorisme, qu'aucun pays ou région ne peut résoudre isolément, mais dont la solution exige une action concertée de notre part, en reconnaissant que le monde ne forme qu'un tout. En cette période de transition historique, chaque pays dans le monde est appelé à forger une nouvelle approche appropriée à cette nouvelle ère et nous devons donc tous ouvrir dans un effort commun à créer un nouvel ordre mondial.

Avec un profond sentiment de contrition à la suite de la dernière guerre, le peuple japonais est résolument décidé de ne plus jamais devenir une puissance militaire. Pendant les 40 années qui se sont écoulées depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le Japon a travaillé inlassablement pour atteindre le niveau de développement dont il jouit aujourd'hui, en procédant à une série d'échanges économiques et autres, en vue de traduire en politiques concrètes sa conception de la vie et sa volonté de vivre en tant que nation pacifique.

En examinant les circonstances qui ont permis au Japon d'obtenir sa prospérité actuelle dans un climat de paix internationale, je crois que le nouvel ordre international que nous recherchons doit viser: premièrement, à assurer la paix et la sécurité; deuxièmement, à respecter la liberté et la démocratie; troisièmement, à garantir la prospérité mondiale par des économies de marché libres; quatrièmement, à préserver un environnement qui permettra à tous de mener des vies enrichissantes; et, cinquièmement, à créer des relations internationales stables fondées sur le dialogue et la coopération.

Ces objectifs sont les principes fondamentaux de la politique japonaise et ils sont conformes aux objectifs des Nations Unies tels qu'énoncés dans la

M. Nakayama (Japon)

Charte. Dans cette nouvelle ère de collaboration et de coopération, les Nations Unies seront appelées à jouer un rôle central pour surmonter les nombreux défis qui se posent à la communauté internationale. Ce point de vue a également été exprimé dans la Déclaration politique du Sommet de Londres.

Attaché à la paix, ayant tiré les leçons de ses expériences passées et conscient des responsabilités mondiales qui sont les siennes par suite de sa force économique, le Japon a une mission historique qui consiste à apporter la plus grande contribution possible aux efforts communs en vue d'atteindre les objectifs du nouvel ordre mondial.

La communauté internationale s'est rassemblée en une magnifique coalition autour des Nations Unies en réponse à la crise du Golfe. Le Japon, lui aussi, a collaboré dans toute la mesure possible aux efforts déployés par les pays soucieux de rétablir la paix dans le Golfe et par les Etats de première ligne durement frappés par les perturbations économiques qui ont résulté de la guerre. La participation du Japon à cette réaction internationale au défi flagrant opposé à la règle du droit et à la violation de la paix a eu pour résultat de sensibiliser davantage le peuple japonais au fait qu'en tant que pays épris de paix, le Japon a l'obligation de contribuer activement aux efforts menés par les Nations Unies en vue d'assurer et de maintenir la paix mondiale. En conséquence, après le cessez-le-feu, le Japon a envoyé dans la région du Golfe des équipes japonaises de secours en cas de catastrophes en vue de traiter les problèmes écologiques et de fournir une aide aux réfugiés, et il a également envoyé des dragueurs de mines pour assurer la sécurité de la navigation dans le Golfe.

Bien qu'un cessez-le-feu soit en vigueur, de nombreux problèmes subsistent, y compris les questions de la délimitation de frontières internationales, de la surveillance du cessez-le-feu, du règlement de la question des réparations, et de l'élimination des armes de destruction massive de l'Iraq. Le règlement de ces questions doit être confié aux Nations Unies. Il est essentiel que l'Iraq se conforme fidèlement à toutes les résolutions du Conseil de sécurité en vue de faciliter leur mise en oeuvre systématique et rapide, et qu'il coopère aux travaux de la Commission spéciale chargée de surveiller la destruction des armes de destruction massive. De même,

M. Nakayama (Japon)

conscient du fait que tous les Etats Membres ont l'obligation de soutenir activement les Nations Unies dans ses tâches, le Japon continuera d'apporter un généreux soutien.

La crise du Golfe appartient au passé, mais, dans l'intérêt de la stabilité régionale à long terme, il est essentiel que les questions toujours en suspens, telles que le problème de la paix au Moyen-Orient et la sécurité du Golfe, soient réglées. Cela exigera la participation active de toute la communauté internationale, dans le respect des initiatives et des aspirations des pays de la région. Grâce aux efforts des Etats-Unis et de l'Union soviétique, des progrès sont réalisés actuellement s'agissant de la convocation d'une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient, et nous espérons vivement que toutes les parties concernées s'efforceront de mener ces négociations de manière souple et réaliste afin de réussir dans leurs efforts communs.

Le Japon a l'intention d'intensifier son dialogue avec les parties intéressées et de fournir toute la coopération possible aux efforts menés en vue de réaliser une paix juste, durable et globale, conformément aux résolutions 242 (1967) et 338 (1973).

La crise du Golfe nous enseigne un certain nombre de leçons. La première est que lorsqu'un conflit armé se déclenche, il provoque inévitablement d'immenses souffrances humaines et son règlement exige de vastes ressources humaines et matérielles. Il apparaît ainsi clairement que la prévention des conflits est une question d'urgence particulière et qu'elle mérite la priorité la plus élevée. Si les Nations Unies veulent être à même de s'engager efficacement dans la diplomatie préventive, il est essentiel que le Secrétaire général, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale fonctionnent efficacement dans leur domaine de responsabilité propre.

M. Nakayama (Japon)

Dans un effort visant à donner plus de poids au projet de déclaration sur les missions d'enquête des Nations Unies qui a été soumis à la présente session de l'Assemblée générale, et afin de permettre au Secrétaire général, avec l'appui du Conseil de sécurité et d'autres instances, de prendre rapidement des mesures vigoureuses pour prévenir les conflits, le Japon voudrait proposer la création d'un système de prévention des conflits fondé sur les mesures suivantes.

Premièrement, un renforcement important de l'aptitude du Secrétariat de suivre et d'analyser en permanence les informations relatives aux éventuels conflits. Deuxièmement, l'envoi de missions d'enquête sur le terrain. Troisièmement, le déclenchement d'une "première alerte" selon les exigences de la situation. Et, quatrièmement, des efforts de bons offices et de médiation sous l'autorité du Secrétaire général.

Le Japon espère pouvoir travailler avec d'autres Etats Membres pendant la présente session de l'Assemblée générale en vue de la création rapide d'un système efficace de prévention des conflits.

La deuxième leçon qu'on peut tirer de la crise du Golfe est que l'accumulation d'un arsenal massif au moyen des transferts internationaux et de la prolifération des armements contribue à un comportement agressif lorsque cette accumulation d'armements est liée aux objectifs politiques de ce pays. Ainsi, la question la plus importante dans le sillage de la crise du Golfe est celle du renforcement des efforts dans les domaines des transferts internationaux d'armes classiques et de la non-prolifération des armes de destruction massive et de missiles. Il s'agit d'un domaine dans lequel le Japon prend depuis longtemps des initiatives actives.

Il est urgent de créer un système de présentation de rapports aux Nations Unies permettant d'améliorer la transparence de ces transferts internationaux d'armes classiques. Le Japon a proposé la création d'un tel système dès le mois de mars de cette année. Le Premier Ministre Toshiki Kaifu a annoncé à la Conférence de Kyoto sur les questions du désarmement au mois de mai que le Japon allait soumettre un projet de résolution à cet effet à la présente session de l'Assemblée générale. En ce moment, nous sommes en train de consulter les pays de la Communauté européenne et d'autres pays concernés, et nous nous efforçons de rédiger ce projet de résolution. Etant donné qu'il

M. Nakayama (Japon)

importe de créer un tel système dès que possible, j'espère sincèrement qu'il sera largement appuyé par toute l'Assemblée générale.

Nous reconnaissons que le bon fonctionnement d'un tel système peut entraîner quelques problèmes techniques, et nous sommes prêts à accueillir l'année prochaine au Japon, en collaboration avec les Nations Unies, une réunion chargée d'examiner ces questions. De même, en cas de besoin, nous sommes également prêts à coopérer au renforcement des capacités de la base de données du Département des affaires de désarmement pour la mise en oeuvre de ce système.

Etant le seul pays à avoir subi la dévastation des armes atomiques, le Japon oeuvre à l'élimination définitive de toutes les armes nucléaires et il a proposé une approche progressive de la cessation des essais nucléaires. Je rends hommage aux Etats-Unis et à l'Union soviétique qui ont conclu cette année le Traité sur la réduction des armes stratégiques. J'espère que l'on fera de nouveaux efforts en vue du désarmement nucléaire. En même temps, je voudrais signaler qu'en ce qui concerne la situation actuelle en Union soviétique, la communauté internationale espère sincèrement que ce pays ratifiera le Traité, qu'il s'acquittera des obligations qui en découlent pour lui dans le domaine de la limitation des armements et qu'il maintiendra le contrôle le plus strict sur ses arsenaux nucléaires.

Il est en outre très important que le Traité sur la non-prolifération (TNP) devienne universel, et je demande depuis longtemps à tous les pays qui ne l'ont pas encore fait d'adhérer à ce traité. Je suis très heureux de la décision de la France de signer le TNP, de l'annonce de la Chine, lors de la récente visite du Premier Ministre Kaifu, de son intention de devenir partie au Traité, et de l'adhésion de l'Afrique du Sud. J'espère sincèrement que la France, la Chine et tous les autres pays qui ne l'ont pas encore fait deviendront rapidement parties au TNP et que le Traité sera prorogé bien au-delà de l'année 1995.

Afin de renforcer le TNP, il importe aussi de renforcer et d'améliorer le système des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et le Japon a proposé à cette fin un système qui comporte le recours à des inspections spéciales. Il est regrettable qu'il y ait encore un pays partie

M. Nakayama (Japon)

au TNP qui n'a pas encore conclu d'accord sur les garanties comme le demande le Traité, et j'espère que cette situation sera corrigée aussi rapidement que possible.

Quant à la question des armes chimiques, comme je l'ai déjà souligné dans la déclaration que j'ai faite à la Conférence du désarmement au mois de juin de cette année, il importe que les négociations sur la convention relative aux armes chimiques soit conclue aussi rapidement que possible, avant que nous ne perdions l'élan suscité par la crise du Golfe. Il reste très peu de temps avant la date limite du 30 juin 1992 et j'espère que la Conférence du désarmement à Genève poursuivra son travail même pendant la session de l'Assemblée générale. La position du Japon sur la question des missiles a été présentée dans son appel à la Conférence de Tokyo sur le Régime de contrôle des technologies missilières en mars dernier, et nous espérons que tous les pays adopteront les directives du Régime.

La crise du Golfe a montré une fois de plus à quel point il importe que les conflits soient résolus par des moyens pacifiques grâce aux efforts d'une coopération internationale menés par les Nations Unies. En même temps, elle a une fois de plus fait prendre conscience au monde de l'importance des opérations de maintien de la paix des Nations unies pour assurer que lorsqu'un cessez-le-feu est établi, il soit respecté. Dans le monde actuel en mutation, les opérations de maintien de la paix constituent une activité de plus en plus importante et indispensable pour favoriser le règlement des conflits régionaux, et il est à prévoir que ces opérations seront plus actives dans les mois et années à venir. Pour renforcer leur rôle et leur autorité, il faudra une participation plus grande s'agissant du personnel provenant des Membres des Nations Unies et des bases financières plus stables.

Jusqu'à présent, le Japon a cherché à étayer les opérations de maintien de la paix en versant des contributions volontaires pour couvrir les frais de démarrage et en souscrivant au Fonds d'affectation spéciale pour de telles opérations. Le Gouvernement japonais vient en outre de présenter à la Diète nationale un projet de loi qui mettrait en place de nouvelles dispositions intérieures permettant au Japon d'augmenter sa contribution aux efforts de paix dans le monde sous forme de personnel, tout en poursuivant sa coopération financière.

M. Nakayama (Japon)

La vague de réformes en cours en Union soviétique nous fait espérer qu'il sera possible d'établir une nouvelle relation de coopération avec ce pays dans le contexte du nouvel ordre politique et économique international. Le Japon se félicite sincèrement des changements historiques qui se produisent en Union soviétique, et nous avons l'intention d'établir de nouvelles relations fondées sur les principes suivants.

Selon le premier principe, il convient de fournir un appui solide et solidaire à la dynamique des réformes dans la politique intérieure et étrangère de l'Union soviétique et l'amélioration et l'élargissement d'une assistance appropriée et efficace.

Deuxièmement, il faut renforcer et améliorer considérablement la coopération avec les républiques dans plusieurs domaines, en particulier avec notre voisin, la République de Russie. Dans ce contexte, le Japon apprécie beaucoup le point de vue exprimé par les dirigeants de la République de Russie selon lequel la distinction entre le vainqueur et le vaincu n'a pas sa place dans la création d'un nouvel ordre mondial, et nous espérons pouvoir renforcer de nouvelles relations de coopération dans ce sens.

M. Nakayama (Japon)

Troisièmement, il conviendrait d'élargir la coopération pour qu'une Union soviétique ouverte puisse être acceptée en tant que partenaire véritablement constructif dans la région Asie-Pacifique.

Quatrièmement, il faut soutenir activement l'élargissement des relations de coopération de l'Union soviétique avec les organisations économiques internationales, y compris une association spéciale avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, afin d'intégrer l'Union soviétique dans l'économie mondiale.

Cinquièmement - et c'est là le point le plus important -, il conviendrait de conclure, conformément au principe du droit et de la justice, comme l'a souligné la République de Russie, un traité de paix entre nos deux pays, en réglant dès que possible le problème territorial et en provoquant ainsi une évolution fondamentale dans nos relations bilatérales. Le Japon est certain qu'une telle amélioration dans les relations nippon-russes et nippon-soviétiques pourrait apporter une contribution positive à la structuration du nouvel ordre mondial que nous souhaitons tous.

Il existe encore un certain nombre de conflits et de différends à résoudre dans la région Asie-Pacifique. Le Japon, lui-même pays de la région Asie-Pacifique, s'efforce dans le cadre de sa politique étrangère de créer un ordre international à jamais débarrassé de l'affrontement et de la division.

Dans ce contexte, le fait que la Corée du Sud et la Corée du Nord soient simultanément, à la présente session, devenues Membres des Nations Unies, est un événement historique que nous saluons comme un signe annonciateur de paix et de relâchement des tensions dans la péninsule coréenne. J'espère sincèrement que la Corée du Sud et la Corée du Nord continueront d'oeuvrer à leur unification pacifique par le biais du dialogue direct, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies. J'apprécie donc la proposition constructive d'unification pacifique que le Président Roh Tae Woo a faite ce matin au cours de son allocution. Le Japon, pour sa part, participe depuis le début de l'année à des négociations sur la normalisation de ses relations avec la Corée du Nord, et il a l'intention de continuer à négocier de bonne foi afin de contribuer à la paix et à la stabilité dans la péninsule.

M. Nakayama (Japon)

Nous avons enfin de bonnes raisons d'espérer un règlement d'ensemble au Cambodge. Reconnaisant que la promotion du dialogue entre les parties cambodgiennes elles-mêmes est le facteur le plus important pour la paix dans ce pays, le Japon a pris une série d'initiatives diplomatiques, dont la réunion de Tokyo sur le Cambodge, qui a eu lieu l'an dernier. Aussi, nous félicitons-nous des progrès faits récemment par le Conseil national suprême sous la direction de S. A. R. le Prince Samdech Norodom Sihanouk. Le Japon espère sincèrement que la Conférence de Paris sur le Cambodge sera convoquée de nouveau fin octobre, qu'une paix durable sera obtenue avec la participation de l'ONU et que de vigoureux efforts de reconstruction du pays seront entrepris dès que possible conformément aux vœux du peuple cambodgien.

Le Japon se félicite également des rapides progrès qui sont faits pour provoquer des en Afrique du Sud, y compris l'abolition des fondements juridiques de l'apartheid. Nous espérons que les discussions concernant la rédaction d'une nouvelle constitution commenceront prochainement. Le Japon est prêt à appuyer les efforts que font toutes les parties en jeu pour mettre en place une société libre, démocratique et non raciale en Afrique du Sud.

S'agissant de la situation en Afghanistan, le Japon se félicite des efforts déployés pour parvenir à un règlement politique, dont la proposition en cinq points du Secrétaire général et l'accord conclu par les Etats-Unis et l'Union soviétique pour mettre fin à leurs livraisons d'armes aux combattants. Le Japon continue d'appuyer les inlassables efforts de paix de toutes les parties intéressées.

Nombreux sont les pays en développement, en Asie, en Afrique et en Amérique latine, qui sont aux prises avec des difficultés économiques et sociales de plus en plus graves. Il est vital pour le monde entier de promouvoir le développement et la prospérité dans ces pays. La menace d'une guerre nucléaire s'étant dissipée et le conflit idéologique étant chose périmée, c'est maintenant la plus importante responsabilité qui incombe à la communauté internationale.

Il est essentiel que nous aidions les pays en développement qui s'efforcent d'oeuvrier à leur reconstruction et à leur développement économiques en étroite consultation avec les organisations internationales,

M. Nakayama (Japon)

et il est particulièrement impérieux que les pays industrialisés dégagent les ressources financières nécessaires, dont les ressources du secteur privé. Le Japon oeuvre au renforcement de son aide publique au développement dans le cadre de son quatrième programme à moyen terme et il veille aussi au bon fonctionnement de son programme de réinvestissement de capitaux.

Vu les besoins particuliers des pays les moins développés, le Japon a coopéré avec le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) pour accueillir en mai dernier le Forum de Tokyo sur les pays les moins développés afin d'examiner le moyen de régler les problèmes de ces derniers. Dans un effort fait pour élargir le cercle de la coopération, le Japon projette de convoquer à Tokyo en 1993 une conférence au sommet sur le développement en Afrique pour examiner les problèmes des pays africains.

Le maintien et le renforcement du système commercial libre et multilatéral est indispensable au développement économique du monde, et le succès de l'Uruguay Round - de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) - est à la fois le problème le plus important de l'économie mondiale et une priorité de politique étrangère pour le Japon. Le Japon a l'intention, avec les autres pays intéressés, de faire tout son possible pour mener à bien d'ici la fin de l'année les négociations de l'Uruguay Round.

En tant que préalable indispensable à une prospérité durable, il faut d'urgence oeuvrer au règlement des nombreux problèmes écologiques mondiaux qui menacent la survie même de la race humaine et créer un monde plus favorable à l'homme. Toutefois, les menaces à l'environnement mondial - le réchauffement de la planète, la disparition des forêts tropicales, l'épuisement de la couche d'ozone et les progrès de la désertification - n'ont fait que s'aggraver ces dernières années.

Pendant la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles, qui a commencé l'an dernier, il importe que nous redoublions d'efforts pour prévenir et atténuer les catastrophes naturelles.

Pour résoudre ces problèmes mondiaux de l'environnement, il faudra que les peuples, partout dans le monde, oublient les barrières qui les séparent et travaillent ensemble.

M. Nakayama (Japon)

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui doit avoir lieu l'an prochain, est une excellente occasion pour tous les pays de s'entendre sur les moyens de garantir un environnement favorable pour l'avenir. En tant que nation industrialisée d'Asie, qui a réussi à concilier les exigences du développement et de l'environnement, le Japon espère contribuer à la création d'un cadre de coopération pour les pays industrialisés et les pays en développement, et il est décidé à prendre des initiatives pour assurer le succès de la Conférence. C'est dans ce sens aussi que nous avons l'intention de continuer à jouer un rôle important dans les négociations relatives à la convention-cadre sur les changements climatiques.

Dans l'espoir d'aider les pays en développement à mieux faire face aux nécessités qu'impose la préservation de l'environnement, le Japon a l'intention de poursuivre énergiquement ses programmes d'aide au développement, dont la création, au Japon, d'un centre technique de l'environnement dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement, et une aide pour la gestion durable des ressources sylvicoles tropicales par le biais, par exemple, de l'Organisation internationale des bois tropicaux.

M. Nakayama (Japon)

Créer un monde où les valeurs humaines seront respectées et où les gens pourront mener partout leur vie dans la dignité est une tâche qu'aucune nation ne peut réaliser à elle seule : c'est une tâche du ressort de l'humanité tout entière. En tant que première mesure pour créer un tel monde, il est essentiel que les droits de l'homme fondamentaux de chacun soient garantis et que tous les gens puissent exercer les compétences qui leur ont été accordées par Dieu. Croyant que le respect des droits de l'homme est une valeur universelle et le fondement de la paix et de la stabilité dans le monde, le Japon s'efforce activement de promouvoir le respect des droits de l'homme dans le monde entier. C'est pourquoi nous sommes préoccupés par le fait qu'il y ait encore des pays où ces droits de l'homme fondamentaux ne sont toujours pas respectés.

La vague de démocratisation en Europe de l'Est s'est transformée en un vaste courant de démocratisation à l'échelle du monde entier et a entraîné des réformes globales. Au mois d'avril dernier, le Gouvernement du Japon a affirmé que son aide publique au développement serait fournie en portant une attention particulière aux considérations suivantes : les tendances en matière de dépenses militaires du pays bénéficiaire, ses efforts en vue de promouvoir la démocratisation et d'introduire une économie de marché, et la situation pour ce qui est d'assurer les libertés et les droits fondamentaux de l'homme. Dans le sens de cette approche, le Japon se propose, par ses activités d'aide, de contribuer aux efforts de démocratisation et de réforme économique dans le monde entier.

La tragédie que représente le nombre croissant de réfugiés et de personnes déplacées, suscitée par l'existence de problèmes régionaux et de conflits armés dans maintes parties du monde, est un affront direct à la notion du respect de l'humanité. Il est impératif que le monde entier conjugue ses efforts pour fournir des secours à ces malheureuses populations, dont on dit qu'elles représentent 17 millions de personnes, et le Japon a l'intention de poursuivre vigoureusement son aide par l'intermédiaire du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres organes internationaux. A cet égard, le Japon est d'avis qu'il conviendrait d'organiser un groupe de travail, avec la participation d'organisations internationales et d'autres parties intéressées, qui serait chargé d'étudier

M. Nakayama (Japon)

la possibilité d'établir un système permettant de prévoir les nouveaux flots de réfugiés et d'émettre en temps voulu des avertissements à ce sujet.

Il est urgent de renforcer la capacité des Nations Unies de fournir une assistance de secours en cas de situations d'urgence majeure. Des mesures doivent être prises pour renforcer les structures de coordination et de coopération entre les institutions de secours humanitaire, sous l'égide du Secrétaire général, et également pour s'assurer que les activités de secours de ces institutions ont un effet maximum. Estimant qu'il serait utile que tous les pays et toutes les institutions des Nations Unies créent un réseau de réserve en vue de fournir tout le personnel et les biens de secours qu'ils sont en mesure d'offrir, le Japon se propose de prendre une part active dans cet effort international.

Nous espérons que les Nations Unies joueront un rôle central dans la coopération internationale visant à l'établissement d'un nouvel ordre mondial. Jamais auparavant, au cours de presque 50 années d'existence, le soutien en faveur des Nations Unies n'a été aussi étendu et les espoirs qu'elles suscitent si élevés. C'est peut-être la première fois que les conditions ont été aussi favorables pour atteindre les idéaux élevés prévus par les fondateurs de l'Organisation.

Nous nous trouvons à une croisée de chemins historique et il dépend des usages que nous ferons de l'Organisation et de la mesure dans laquelle les Etats Membres l'appuieront et la défendront que les Nations Unies soient à même de réaliser les grandes choses que les populations du monde entier attendent d'elles et de créer un monde meilleur pour le XXI^e siècle. En fait, les Nations Unies sont ce que les Etats Membres en font.

A l'heure actuelle, il me serait difficile de dire si les Nations Unies sont capables de répondre totalement et efficacement à nos espoirs. Il nous faut créer une Organisation des Nations Unies vigoureuse et efficace, capable de répondre pleinement aux besoins de cette nouvelle époque. Il est essentiel que tous les Etats qui apprécient les Nations Unies oeuvrent de concert et avec le Secrétaire général pour renforcer les fonctions de l'Organisation. Le Japon, pour sa part, sera généreux dans sa coopération. A cet égard, je voudrais une fois de plus rappeler aux Etats Membres que la clause des "anciens ennemis" figurant dans la Charte des Nations Unies est parfaitement inopportune et constitue une relique historique qui devrait être rapidement supprimée.

M. Nakayama (Japon)

La présente session de l'Assemblée générale est une session historique qui sera chargée d'examiner le monde nouveau qui émerge dans le sillage de la guerre froide et de la guerre du Golfe et des grandes réformes en Union soviétique. Le Japon, reconnaissant qu'il a une mission historique qui consiste à faire tout ce qui est en son pouvoir en faveur du nouvel ordre mondial et conséquent avec sa position en tant que nation éprise de paix, est déterminé à déployer le maximum d'efforts en vue de réaliser un monde pacifique, prospère et humain pour tous.

Nous devons donner un nouvel élan aux efforts de ce type en vue de réaliser des progrès tangibles. Joignons nos efforts pour faire en sorte que cette quarante-sixième session se révèle véritablement importante en suscitant cet élan.

ALLOCUTION DE DATO' SERI M. MAHATHIR BIN MOHAMAD, PREMIER MINISTRE DE LA MALAISIE

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Malaisie.

Dato' Seri M. Mahathir bin Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté à la tribune.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : J'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de la Malaisie, Dato' Seri M. Mahathir bin Mohamad, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. MAHATHIR (Malaisie) (interprétation de l'anglais) : Permettez-moi tout d'abord de présenter mes félicitations à M. Shihabi à l'occasion de son élection à la présidence de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. C'est pour moi un grand plaisir, en tant que proche ami de l'Arabie saoudite, de voir la communauté mondiale honorer son pays par le biais de son élection à cette haute fonction. Sa sagesse, son expérience et sa compétence lui permettront, j'en suis certain, de s'acquitter avec succès de ses responsabilités et de conduire cette assemblée, au cours de la présente session, à une heureuse conclusion de ses travaux.

Je voudrais également saisir cette occasion pour adresser mes remerciements à son prédécesseur, M. Guido de Marco, qui a mené sa tâche avec dévouement et avec un zèle novateur, contribuant ainsi aux efforts visant à redonner de la vitalité à l'Assemblée générale et à réexaminer ses fonctions.

M. Mahathir (Malaisie)

C'est avec plaisir que, au nom de la Malaisie, je salue chaleureusement S. A. R. le Prince Norodom Sihanouk, Président du Conseil national suprême et chef de la délégation cambodgienne à l'Assemblée générale des Nations Unies. L'Organisation des Nations Unies, à laquelle l'habileté politique et l'exubérance du Prince auront longtemps manqué, j'en suis certain, se réjouira de saluer le retour du Prince à l'Assemblée générale. La Malaisie est heureuse de voir à la présente session de l'Assemblée générale des membres du Conseil national suprême représenter le Cambodge, ce qui offre clairement la promesse d'une solution finale à la question cambodgienne.

C'est aussi l'occasion de s'associer aux félicitations adressées à la République populaire démocratique de Corée et à la République de Corée à l'occasion de leur décision historique de devenir Membres de l'Organisation des Nations Unies en tant qu'Etats séparés. Une telle décision contribuera à désamorcer en partie la tension qui persiste en Asie du Nord-Est et mènera, nous l'espérons, à la normalisation de leurs relations. En tant qu'amie de l'une et de l'autre Corée, la Malaisie se félicite de ces événements. Qu'il me soit aussi permis de souhaiter la bienvenue en tant que Membres de l'Organisation des Nations Unies à la République d'Estonie, à la République de Lettonie et à la République de Lituanie, qui ont à bon droit reconquis leur souveraineté. Je tiens également à féliciter les Etats fédérés de Micronésie et la République des îles Marshall, voisins du Pacifique de la Malaisie, qui sont devenus Membres de l'Organisation des Nations Unies. La Malaisie leur tend la main de l'amitié et est prête à coopérer avec eux.

Au cours des deux dernières années, le monde a assisté à plus de changements révolutionnaires qu'au cours des 100 années précédentes. Il est incontestable que de tels changements ont ouvert de nouvelles possibilités historiques de bâtir un monde meilleur, fermement ancré dans la primauté du droit, la souveraineté des nations et un attachement collectif à la justice sociale et économique pour tous. Le monde est prêt pour un nouvel ordre mondial, mais il faut espérer que ce nouvel ordre mondial ne lui sera pas imposé par quelque bénéficiaire déterminé de la révolution actuelle. Tous les Membres de cette instance appelée Nations Unies devront participer à l'élaboration du nouvel ordre mondial si nous voulons éviter de retomber dans une nouvelle ère coloniale.

M. Mohathir (Malaisie)

Quand l'Organisation a été créée après la seconde guerre mondiale, les alliés vainqueurs ont assumé le droit de créer un ordre mondial au sein duquel chacune des cinq grandes puissances pouvait opposer un veto à tout ce qui ne les servait pas. Mais les cinq se sont ensuite brouillés et le conflit Est-Ouest a divisé le monde en deux camps antagonistes. La guerre froide qui a suivi n'a pas seulement retardé l'évolution de la civilisation moderne mais elle a transformé les pays pauvres en pions et en mandataires, dévastant leurs territoires et leurs économies par des affrontements et des guerres. Qu'ils ne livraient pas leurs propres combats est clair depuis l'instauration de la paix dans chaque continent dès la fin de l'affrontement Est-Ouest.

Avec de telles expériences encore présentes à l'esprit, comment pouvons-nous être certains que le nouvel ordre mondial formulé par un pays ou un groupe quelconque de pays conviendra à tous? Nous sentons déjà le poids de fortes poignes qui nous obligent à faire ceci et non cela. Dans l'Est asiatique on nous dit que nous ne pouvons nous appeler Asiatiques de l'Est comme les Européens qui s'appellent Européens et les Américains qui s'appellent Américains. On nous dit que nous sommes un peuple du Pacifique et que nous devons nous aligner sur des peuples qui ne sont qu'en partie du Pacifique et sont plus Américains, de l'Atlantique et Européens. Nous ne pouvons pas avoir une identité qui ne soit autorisée, non plus que nous ne pouvons travailler ensemble sur la base d'une telle identité. Cela est-il un avant-goût du nouvel ordre mondial auquel nous devons nous soumettre?

La démocratie, et seule la démocratie, est légitime et acceptable à présent. Personne ne conteste vraiment cela. En fait, en ce qui concerne la Malaisie, nous ne pouvons songer à aucune autre option que celle de la démocratie dans le cadre de notre société pluraliste. Nous pouvons également affirmer que nous n'avons pas l'intention de nous ranger aux côtés des despotes ou des tyrans et de ceux qui dénie à leur peuple ses droits au gouvernement démocratique. Mais n'y a-t-il qu'une seule forme de démocratie ou qu'un seul grand prêtre pour l'interpréter?

Nous distinguons des différences dans la pratique de la démocratie, même parmi ceux qui nous la préconisent. Seuls les prédicateurs ont-ils le droit d'interpréter la démocratie et de la pratiquer comme ils le jugent bon,

M. Mahathir (Malaisie)

et d'imposer leurs interprétations aux autres? Les convertis ne peuvent-ils pas, eux aussi, interpréter les détails, sinon les fondements? Si la démocratie signifie le droit de porter des armures, d'afficher l'homosexualité, de mépriser l'institution du mariage, de bouleverser le bien-être de la communauté et de lui porter préjudice au nom de droits individuels, de détruire une foi particulière, d'avoir des institutions privilégiées qui sont sacro-saintes même si elles se complaisent dans le mensonge et se livrent à des manoeuvres qui sabordent la société, l'économie et les relations internationales, et le droit d'autoriser les étrangers à violer les lois nationales, si ce sont là les détails essentiels, les nouveaux convertis ne peuvent-ils pas choisir de les rejeter? Nous, convertis, nous accepterons les fondements, mais quel est le sens de la démocratie si nous n'avons aucunement le droit de choisir ou si la démocratie signifie que nos peuples sont systématiquement assujettis à l'instabilité et aux bouleversements et défaillances économiques qui font de nous l'objet de manipulations de la part des puissantes démocraties du monde? L'hégémonie exercée par des puissances démocratiques n'est pas moins répressive que l'hégémonie exercée par des Etats totalitaires.

La démocratie, c'est le gouvernement par la majorité. La minorité doit pouvoir bénéficier de ses droits, mais ces droits passent-ils par le déni des droits de la majorité? Il est admis que la majorité ne peut opprimer la minorité, mais si la minorité exerce ses droits sans faire montre de son sens des responsabilités, si elle devient l'agent de démocraties étrangères et s'efforce d'affaiblir son propre pays pour en faire un Etat client de certaines puissances démocratiques, la majorité doit-elle, au nom de la démocratie, se soumettre à la minorité?

Si la démocratie doit devenir le seul système acceptable de gouvernement au sein des Etats, la démocratie ne devrait-elle pas, elle aussi, régner parmi les Etats du monde? Au sein de l'Organisation nous sommes égaux, mais cinq Etats sont plus égaux que le reste des 166. Sept pays ont de leur propre chef posé les lois qui affectent de façon négative les économies des autres. Quelques nations ont, de leur propre initiative, pris sur elles de définir le nouvel ordre mondial. Des blocs commerciaux puissants exigent des contraintes

M. Mahathir (Malaisie)

volontaires et imposent des lois et des règles extra-territoriales. Evidemment, les Etats du monde ne sont pas égaux, ni aux Nations Unies, ni ailleurs. Si la démocratie est un concept tellement équitable, pourquoi devons-nous accepter l'inégalité entre nations?

Tout cela est signe de relations malsaines et non démocratiques entre les nations. Or, l'égalité et la liberté sont censées être les seuls principes directeurs de la civilisation moderne actuelle.

M. Mahathir (Malaisie)

Lorsque les Nations Unies ont été créées en 1945, les vainqueurs de la seconde guerre mondiale se sont arrogé le droit de dicter les rôles et la répartition du pouvoir entre les nations. Beaucoup de choses se sont produites depuis lors. Les vainqueurs de 1945 ne sont plus les acteurs principaux de la scène mondiale. Des nouvelles nations puissantes ont vu le jour, tandis que quelques grandes puissances ont changé structurellement; de nouvelles idées sur le bien et le mal et sur la démocratie ont pris forme. Allons-nous être enchaînés pour toujours aux résultats de la seconde guerre mondiale?

Si la démocratie internationale telle que représentée par les Nations Unies doit avoir un sens et être efficace, il faut une infusion de certaines idées et réalités actuelles. Le monde a besoin d'être surveillé, comme la guerre du Golfe l'a montré. Mais devons-nous avoir des gendarmes volontaires, ou devons-nous avoir une force de surveillance au service de cet organe, les Nations Unies?

Les mesures de surveillance des Nations Unies doivent être régies par des principes et des règles. Assiéger un château ou une ville jusqu'à ce que les gens mangent des rats ou meurent de faim peut avoir semblé approprié et acceptable par le passé. Mais notre conscience peut-elle rester tranquille si toute une nation est affamée jusqu'à la soumission? Pouvons-nous avoir bonne conscience si les victimes principales sont les personnes âgées et les infirmes, les femmes enceintes et les nouveau-nés, les jeunes et les innocents?

Avec l'avènement des armes modernes, faut-il faire la guerre ou bien faut-il prendre des mesures de surveillance pour détruire totalement la nation récalcitrante afin d'éviter des victimes parmi notre force de surveillance, et surtout afin d'éviter l'effet démoralisant des cercueils ramenés dans les foyers? Est-il vraiment possible que tout ce qui est atteint par des bombes et des fusées massives soit militaire par nature?

La Convention de Genève est-elle encore pertinente en ce qui concerne la conduite de la guerre? Nous condamnons la guerre chimique, mais devons-nous encore posséder des armes nucléaires? Ceux qui possèdent ces armes nucléaires sont-ils concernés par les effets désastreux de ces armes, et sont-ils suffisamment responsables pour ne les utiliser qu'à des fins de dissuasion? Qui détermine à quel moment un acte de dissuasion est nécessaire?

M. Mahathir (Malaisie)

Les dirigeants des nations nucléaires, les gens qui appuieront sur les boutons nucléaires, ne sont pas en sécurité, comme les événements en Union soviétique l'ont amplement prouvé. Nous ne pouvons même pas être sûrs qu'une personne irrationnelle ne puisse devenir un dirigeant et avoir accès au bouton. Par conséquent, l'existence de toute arme nucléaire ne peut être justifiée dans le monde actuel.

L'Organisation des Nations Unies, qui joue un rôle d'inspecteur en Iraq, devrait élargir ce rôle pour surveiller la destruction de toutes les armes nucléaires partout. De plus, elle devrait contrôler la mise au point et la fabrication des autres armes diaboliques. Les armes défensives devraient être exclusivement réservées à la défense et leurs potentiels doivent être tels qu'elles ne puissent être utilisées en tant qu'armes d'agression, sauf de façon limitée. Le développement de nouvelles armes par toutes les nations devrait être réduit, et aucune arme ne devrait être vendue par qui que ce soit sans permis délivré par les Nations Unies. La Malaisie s'est associée aux efforts déployés par d'autres délégations à cette session de l'Assemblée générale afin d'oeuvrer à la constitution d'un registre d'armes des Nations Unies qui apporterait la transparence et la confiance en tant que première mesure destinée à donner aux Nations Unies une autorité globale sur le désarmement.

Nous avons besoin d'armes uniquement pour lutter contre les criminels. Si une nation est victime d'un soulèvement armé, alors les Nations Unies doivent contribuer à le réprimer. Les gouvernements démocratiques ne devraient être abolis que par des processus démocratiques. Tout ce qui va au-delà des processus démocratiques devrait faire l'objet de l'intervention des Nations Unies si elle est requise. Nous ne pouvons pas assister à la désintégration des nations en des communautés ethniques, en particulier si l'action militaire n'avait pas de rôle dans la consolidation initiale d'une nation.

On peut se demander pourquoi une toute petite nation en développement comme la Malaisie peut donner des conseils sur la façon dont le monde devrait être géré. Nous ne le faisons pas, sauf que ce que le monde fait, et ce que certaines nations ou même des individus font, peut nous affecter, et nous affecter négativement.

M. Mahathir (Malaisie)

Aujourd'hui des individus dans certains pays développés estiment qu'il est de leur droit de nous dire comment diriger notre pays. Si nous ne les écoutons pas, alors ils estiment que c'est leur droit de détruire notre économie, d'appauvrir notre peuple et même de renverser nos gouvernements. Ces gens s'accrochent à des causes diverses, telles que les droits de l'homme et l'environnement, afin de nous imposer de nouveau le régime colonial. Ils sont aidés par les médias occidentaux, qui estiment aussi que c'est leur devoir de nous dire comment diriger notre pays. Tout cela contribue à rendre l'indépendance presque totalement dénuée de sens. Notre seul espoir réside dans la démocratisation des Nations Unies, notamment lorsque la possibilité de passer de l'autre côté n'est plus possible pour nous. Nous voulons rester indépendants, mais nous voulons aussi nous conformer aux normes internationales telles qu'elles sont déterminées non pas par quelques organisations non gouvernementales ou par quelques soi-disant démocraties avancées, mais par toutes les nations du monde. Si nous ne respectons pas ces normes, alors il appartient aux Nations Unies, et non pas à quelque Robin des bois de nous punir.

Nous nous réjouissons que les vents du changement aient amené des événements positifs en Afrique du Sud qui, nous l'espérons, aboutiront au démantèlement de l'apartheid et au début de négociations visant à édifier une Afrique du Sud démocratique et non raciale. Tout cela n'aurait pas été possible sans la solidarité internationale, sans le rôle clef joué par le système des Nations Unies lorsqu'il a fallu exercer des pressions sur Pretoria. Malgré ces développements importants, la solidarité internationale, telle qu'elle s'est manifestée dans la Déclaration consensuelle des Nations Unies en 1989, doit être maintenue pour répondre aux défis encore difficiles qui nous attendent et assurer la conclusion heureuse du processus de changement qui se déroule en Afrique du Sud. A l'heure actuelle, il faut donner la priorité à la cessation des actes de violence dans les townships noirs, à la relance du processus préparatoire des négociations avec la participation du régime de Pretoria, de l'African National Congress, de l'Inkatha et d'autres, ainsi qu'à la résolution de problèmes d'iniquités sociales et économiques provoqués par des décennies d'apartheid.

M. Mahathir (Malaisie)

Tandis que le climat de paix et de dialogue a profité à de nombreuses régions du monde, le Moyen-Orient reste la région la plus instable et le peuple palestinien continue à souffrir sous l'occupation cruelle et illégale d'Israël. L'initiative de paix actuelle des Etats-Unis a suscité l'espoir de nombreuses nations, y compris la Malaisie, en ce qui concerne un processus de paix actif qui conduirait à une solution globale du conflit arabo-israélien, y compris l'instauration d'un Etat indépendant pour les Palestiniens. Nous nous félicitons de l'initiative et de l'engagement du Président Bush et du Secrétaire Baker qui ont entrepris cette tâche difficile et nous leur souhaitons bonne chance.

La situation critique du peuple palestinien touche chaque Malaisien. Nous voulons que le peuple palestinien soit traité avec justice et équité. Si ce qu'ils font pour se protéger est considéré comme criminel, alors ces mêmes actes perpétrés par les Israéliens devraient également être considérés comme criminels. Les gouvernements qui enlèvent et tuent des gens devraient également être considérés encore plus sévèrement que les combattants de la liberté désespérés, qui sont contraints d'utiliser la violence parce qu'ils ne peuvent obtenir justice d'une autre façon. L'implantation accélérée des colonies de peuplement juifs illégaux dans les territoires occupés est un acte de provocation injustifié de la part des autorités israéliennes et constitue un obstacle très grave et inacceptable aux efforts de paix en cours. A notre avis, les Juifs de l'Union soviétique sont mieux là-bas, où leurs compétences pourraient être utilisées à bon escient pour reconstruire l'économie de ce pays.

M. Mahathir (Malaisie)

L'année prochaine, les Etats du monde doivent se réunir à Rio de Janeiro pour discuter de l'environnement. Si nous devons nous rendre là-bas, il faut que nous sachions s'il s'agira d'une réunion constructive ou si ce sera l'occasion de mettre les pays du tiers monde au banc des accusés. Si nous voulons que cette conférence soit productive, il nous faudra regarder la réalité en face et rechercher une solution. A moins que nous ne soyons prêts à accepter la vérité sur les sources et les causes de la pollution de l'environnement, la hausse des températures et l'épuisement de la couche d'ozone, les efforts que nous ferons pour inverser le processus ne mèneront à rien. Si nous devons aller à Rio, allons-y pour discuter et convenir de l'action à entreprendre en commun en matière d'environnement et de développement.

Prétendre que les forêts tropicales ne peuvent être sauvées que par le boycottage du bois tropical est davantage un coup porté à l'économie des pays concernés pour leur forcer la main qu'une volonté réelle de sauver la forêt. Si l'on empêche l'abattage sélectif et la gestion soutenue, les forêts cessent alors d'être une source de richesse; il s'ensuit que les forêts sans valeur peuvent être défrichées pour la production de cultures vivrières ou la fourniture de bois de chauffage dans les pays en développement pauvres.

D'autre part, le vaste potentiel de reboisement a à peine été exploité. Les déserts de Californie pourraient être métamorphosés en véritable forêt tropicale, avec la flore et la faune propres à ce type de forêt, et ce tout simplement en pompant les nappes phréatiques et en plantant des arbres. Au lieu de cela, ces nappes sont utilisées pour les terrains de golfe et les lacs artificiels entourant de luxueux hôtels. Si l'on est capable de construire des avions de combat sophistiqués valant 1 milliard de dollars pièce, on ne doit certainement pas manquer de l'ingéniosité et de l'argent nécessaires à la création de forêts tropicales dans le désert. La Libye, qui capte l'eau de ses nappes phréatiques pour irriguer son désert, mériterait d'être félicitée. Il est scandaleux que des pays plus riches et plus avancés que la Libye n'aient fait aucun effort véritable pour reverdir le monde.

Ce sont les pays les plus riches qui utilisent le plus de chlorofluorocarbures (CFC) et de combustibles fossiles. A-t-on réellement besoin d'utiliser les CFC en pulvérisations alors qu'un simple arrosage

M. Mahathir (Malaisie)

suffirait? Les pays qui utilisent quantités de voitures monstrueuses ont-ils réellement besoin de voitures aussi énormes? Ne pourraient-ils pas se servir de véhicules plus petits ou d'un système de transport efficace utilisant l'électricité produite par des usines hydro-électriques?

Nous, habitants des pays pauvres, aimerions bien avoir de l'énergie hydroélectrique à bon marché. Il est vrai qu'il nous faudrait pour cela sacrifier quelques hectares de forêts. Mais nous pourrions le faire vu qu'il nous en resterait encore des millions d'hectares. Mais des campagnes de toutes sortes sont orchestrées contre nos propositions de projets hydroélectriques. La Banque mondiale va évidemment être utilisée maintenant pour priver les pauvres d'énergie hydroélectrique à bon marché - et tout cela après que les riches ont développé le plus gros de leur potentiel hydroélectrique. Peut-on nous blâmer de penser qu'il s'agit là d'un stratagème pour nous maintenir dans la pauvreté?

Si l'on veut que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement ait réellement un sens, que les pays riches nous disent donc maintenant ce qu'ils ont l'intention de faire pour réduire leur propre contribution à la dégradation de l'environnement! Si l'unique approche du problème est de subordonner l'aide accordée aux pays pauvres à ce qu'ils sont tenus de faire en matière d'environnement pour assurer le bien-être des riches, alors la Conférence ne sera qu'une occasion perdue.

La croissance économique d'un pays pauvre ne saurait dépendre du marché national. Pour se développer, les pays pauvres doivent soit recevoir de l'aide ou avoir accès aux marchés étrangers. Pour les pays pauvres, vouloir garder leurs marchés uniquement pour eux reviendrait presque à se suicider. D'un autre côté, les riches ont toutes les raisons de vouloir conserver leurs marchés pour eux-mêmes.

L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) a été conçu pour promouvoir un commerce mondial libre et équitable. Mais comment les petits pays pauvres pourraient-ils se défendre individuellement dans les négociations du GATT quand d'énormes blocs commerciaux monopolisent les réunions? Qui prêterait l'oreille aux doléances d'un minuscule et insignifiant pays du tiers monde?

M. Mahathir (Malaisie)

Pour être entendus, les pauvres doivent se regrouper - non pas pour constituer des blocs commerciaux appauvris mais pour donner du poids à leurs arguments. C'est ainsi que la création du Groupe économique de l'Asie de l'Est a été proposée - non pas en tant que bloc commercial, mais en tant que tribune permettant aux Etats de l'Asie de l'Est de se consulter en vue de convenir de la position à adopter face au problème commun causé par les pratiques commerciales restrictives des riches.

Nous sommes étonnés de constater que cet objectif - lequel est simplement d'avoir voix au chapitre dans les affaires internationales - rencontre l'opposition, avouée ou inavouée, du pays même qui prône le libre-échange. Cette opposition est d'autant plus surprenante que la North American Free Trade Association a elle-même été constituée sur la base du principe du droit de libre association des pays indépendants. Se pourrait-il que ce qui, pour les riches et les puissants, est juste et approprié ne le soit pas pour les pauvres? On est tenté de penser que derrière cette position se cache un certain racisme.

La Malaisie n'a jamais cessé de soutenir les Nations Unies. Nous pensons que l'Organisation est le seul instrument légitime capable d'assurer la création d'un monde équitable et la protection des faibles et des pauvres contre les pressions des puissants. Nous nous réjouissons que la guerre froide soit terminée, mais nous devons admettre que nous nous sentons plus vulnérables et plus démunis que jamais. Il n'y a que les Nations Unies vers qui nous puissions nous tourner. Il importe plus que jamais de renforcer le rôle joué par l'Organisation dans les affaires mondiales.

Tout en étant d'avis qu'un Conseil de sécurité restructuré a un rôle vital à jouer, nous aimerions voir s'instaurer des relations constitutionnelles équilibrées, y compris en matière de responsabilité, entre l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Secrétariat, afin que l'Organisation des Nations Unies devienne véritablement le garant de la paix, comme le dit le Secrétaire général dans son rapport en date du 6 septembre 1991. A ce propos, la délégation malaysienne s'est associée aux efforts faits par d'autres délégations pour convenir des moyens de revitaliser les organes des Nations Unies, notamment l'Assemblée générale et le Conseil économique et social.

M. Mahathir (Malaisie)

L'expérience du conflit dans le Golfe fait également qu'il est impératif que l'Organisation explore et utilise tout le potentiel de la diplomatie préventive, notamment en confiant au Secrétaire général un rôle beaucoup plus porté vers l'action ainsi que par l'élargissement des opérations de maintien de la paix. La Malaisie pense que le moment est venu pour la communauté internationale d'explorer également le potentiel de la Cour internationale de Justice - organe judiciaire de l'Organisation des Nations Unies - en tant qu'instrument de promotion du règlement des conflits par des moyens pacifiques et conformément à la primauté du droit.

Pour reprendre une formule proverbiale, la communauté internationale se trouve actuellement à la croisée des chemins. Nous avons véritablement la possibilité d'édifier un monde meilleur par le consensus et d'utiliser l'Organisation en tant qu'instance principale et que véhicule de réalisation de nos objectifs. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser passer cette occasion historique de tirer profit des dividendes de la paix résultant de la cessation de la guerre froide. Il convient toutefois de souligner que l'approche d'un consensus global exige de se montrer tolérant vis-à-vis des idées et des pratiques différentes inhérentes à notre monde complexe et pluraliste. Un ordre international fondé sur l'hégémonie et la domination n'y a tout simplement pas sa place. Travaillons donc ensemble, tels des partenaires, à notre tâche commune d'instauration d'un monde meilleur.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la Malaisie de la déclaration qu'il vient de faire.

Dato' Seri M. Mahathir bin Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté de la tribune.

M. KA (Sénégal) : Monsieur le Président, en vous portant à la présidence de sa quarante-sixième session, notre assemblée générale a voulu rendre hommage à vos éminentes qualités personnelles et professionnelles et honorer, en même temps, votre pays dont l'engagement au service de la paix et de la sécurité n'est plus à démontrer. En vous présentant nos sincères félicitations, je voudrais, par la même occasion, vous assurer de notre entière disponibilité à vous apporter notre franche collaboration dans l'accomplissement de votre mission.

A votre prédécesseur, le Ministre Guido de Marco, nous exprimons nos sentiments de profonde reconnaissance pour la compétence et l'engagement avec lesquels il s'est acquitté de son mandat au cours d'une année particulièrement chargée.

A notre secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, nous tenons à renouveler l'expression de notre sincère gratitude pour les efforts inlassables qu'il ne cesse de déployer au service des nobles idéaux de notre organisation.

Il est heureux que notre organisation revête chaque jour davantage un caractère plus universel. Après la Namibie et le Liechtenstein l'année dernière, voilà qu'aujourd'hui la République de Corée, la République populaire démocratique de Corée, les îles Marshall, les Etats fédérés de Micronésie, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie viennent d'être admis au sein de la grande famille des Nations Unies. Nous saluons leur présence parmi nous avec la conviction qu'ils contribueront à mieux consolider les buts et principes de l'Organisation des Nations Unies.

Notre session se tient, cette année, au milieu des bouleversements qui, depuis 1989, n'ont pas fini de tracer sous nos yeux une nouvelle carte politique du monde. Ces bouleversements, qui ont opéré une rupture radicale d'avec les antagonismes de l'ère de la guerre froide, ont produit jusqu'ici des effets positifs porteurs de beaucoup d'espoirs.

Plusieurs peuples qui, hier encore, étaient soumis au joug oppressif de systèmes et de structures contraires à leurs aspirations, étanchent au fil des jours leur soif de liberté et leur désir d'émancipation. Sur tous les continents souffle un vent nouveau de liberté et de démocratie.

M. Ka (Sénégal)

Parallèlement, le processus de désarmement se consolide et des voies se sont ouvertes au règlement de conflits qui ont jusqu'ici échappé à tout projet de solution.

En Angola, la guerre civile s'achève et la réconciliation nationale tant espérée est désormais à l'ordre du jour.

Au Libéria, le processus de paix initié par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) suit son cours et nous avons bon espoir qu'à terme, il permettra au peuple libérien de se réconcilier avec lui-même à travers l'organisation d'élections libres et démocratiques. Le Sénégal à qui échoit l'honneur de présider aux destinées de la CEDEAO, voudrait saisir l'occasion pour en appeler au soutien de la communauté internationale à cet effort régional pour sortir le Libéria d'une crise qui n'a, en définitive, que trop duré.

Au Mozambique, un processus de négociations a été engagé. Nous regrettons que ce processus continue à piétiner et voudrions encourager les parties à ce conflit et toutes les bonnes volontés qui ont à coeur d'aider ce pays à retrouver la paix dans la concorde nationale, à poursuivre les efforts en vue du règlement définitif d'un conflit qui a déjà tant coûté à ce pays ami.

En Afrique du Sud, des mesures encourageantes ont été prises en vue d'arriver à l'élimination d'un système que le monde entier a réprouvé et condamné. Le Sénégal encourage la poursuite des efforts entrepris dans ce pays, convaincu que des hommes de la trempe de Nelson Mandela et de Frederick De Klerk sauront mener à terme leur juste combat pour la démocratie et la réconciliation nationale.

Au Cambodge, des progrès significatifs ont été réalisés dans le processus de mise en oeuvre du plan de règlement conçu pour parvenir à une solution d'ensemble dans la concorde et la paix.

Le nouveau climat des relations internationales nous a aussi permis de sortir d'une crise qui, de par sa nature et ses conséquences, constituait un véritable défi à la crédibilité de notre organisation.

Mon pays qui, dès le début du conflit du Golfe, s'est rangé du côté du droit en condamnant l'agression inadmissible dont le Koweït a été victime, se félicite de nouveau de la détermination avec laquelle la communauté internationale a su faire respecter le droit et la légalité.

M. Ka (Sénégal)

L'unité de propos et la fermeté avec lesquelles les Nations Unies se sont attelées à rétablir le Koweït dans ses droits inaliénables constituent un grand motif d'espoir; espoir qu'il est désormais possible de restituer à notre organisation sa vocation première qui est d'être "un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers des fins communes".

Et c'est là où se situe la noble tâche que la communauté internationale a l'impérieux devoir d'accomplir aujourd'hui : il s'agit, précisément, de faire en sorte que cet espoir ne soit pas une illusion. En effet, ce n'est pas restreindre la portée des effets positifs des changements en cours que de souligner qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire vers l'avènement d'un monde de paix, de justice et de progrès.

Aux perspectives qui s'ouvrent vers plus de sécurité, de liberté et de progrès se conjuguent la persistance de maux chroniques comme ceux du sous-développement et de la pauvreté, ainsi que l'émergence de nouvelles épreuves qui prennent la forme de conflits ethniques et de nationalités, de risques de guerres civiles ou de vagues de xénophobie face à une émigration qui constitue aujourd'hui des thèmes de débat dans beaucoup de pays nantis, en même temps que des soucis quotidiens dans les pays en développement.

C'est dire que nous sommes à la croisée des chemins, que nous nous trouvons à un moment crucial où il s'agit de bâtir un ordre nouveau sur les ruines de l'ordre ancien qui s'écroule sous nos yeux. C'est toute la difficulté de bâtir du neuf sur du vieux. Ce pari, toutes les nations devront le gagner ensemble.*

* M. Rogers (Belize), Vice-Président, prend la présidence.

M. Ka (Sénégal)

Si jusqu'ici le face à face des blocs militaires et leurs rivalités de puissance ont assuré la paix dans une partie du monde et déplacé les conflits vers d'autres zones géographiques, il n'est plus désormais possible de faire de cet affrontement un alibi pour pérenniser des situations intolérables.

Pays de démocratie et de liberté, profondément attaché à la paix par le droit, partie prenante à tout ce qui touche au renforcement de la paix et de la sécurité et à l'affermissement de la solidarité et de la coopération internationales, le Sénégal voudrait apporter sa contribution à la réflexion sur ce nouvel ordre international que le monde entier appelle de tous ses vœux.

Il s'agit d'abord de faire respecter le droit dans les relations internationales. C'est là à nos yeux une condition indispensable à l'avènement d'un nouvel ordre dans lequel tous les pays, tous les peuples et toutes les nations du monde pourront se reconnaître parce qu'il exprimera leurs aspirations légitimes à la liberté, à la paix et au progrès social.

Mon pays n'a jamais cessé de le dire : il n'y a de paix, de sécurité et de justice durables que si toutes les nations du monde se plient aux règles de droit que notre organisation a la charge d'édicter.

Et c'est ici qu'apparaît toute la signification de l'espoir dont je parlais tantôt en référence à la crise du Golfe. La mobilisation sans précédent qui s'est faite autour de la défense du droit international au cours de cette crise devrait inspirer notre démarche future dans toutes les situations où le droit est en souffrance. Le droit doit en effet être le même pour tous si la justice doit prévaloir. N'est-ce pas d'ailleurs l'un des buts fondamentaux de cette organisation que de "développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples"?

En disant cela, je ne peux m'empêcher de penser à la tragédie du peuple palestinien qui attend toujours de la communauté internationale qu'elle le rétablisse dans ses droits inaliénables à posséder une terre sur sa patrie et sur laquelle il établirait le système politique et social de son choix.

Aujourd'hui, alors que des efforts méritoires sont en cours en vue de l'organisation d'une conférence de paix au Moyen-Orient, notre vœu le plus cher est que celle-ci puisse constituer un cadre de négociations qui, sur la

M. Ka (Sénégal)

base des décisions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, puisse enfin enclencher une dynamique de paix, de sécurité et de bon voisinage dans le respect bien compris des droits fondamentaux des peuples et des Etats de toute la région.

La mise en place d'un ordre de paix et de sécurité nécessite aussi, à notre avis, la mise en oeuvre d'une véritable diplomatie préventive pour gérer les situations où il y a menace à la paix.

Le Conseil de sécurité, qui est chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, nous paraît être l'organe idéal pour remplir cette mission. L'atmosphère nouvelle qui prévaut au Conseil de sécurité lui permet désormais d'exercer pleinement l'autorité dont il est investi par la Charte des Nations Unies. N'est-il pas dès lors souhaitable qu'un pas supplémentaire puisse être franchi dans le sens de l'anticipation et de la prévention des conflits? Des réunions périodiques du Conseil au cours desquelles celui-ci passerait en revue la situation internationale pourraient lui permettre de procéder à l'identification des zones de conflits potentiels pour ensuite s'investir à déflater les crises avant leur déclenchement.

Dans cet ordre d'idées, l'on devrait penser à renforcer les capacités du Secrétariat général à dépêcher sur le terrain des missions d'observation ou d'enquête pour éclairer le Conseil sur la situation qui prévaut.

Les Nations Unies ont déjà enregistré des succès éclatants dans le domaine des opérations de maintien de la paix. Nous saluons ces succès et réaffirmons notre disponibilité à continuer à apporter tout notre appui et toute notre assistance à ces opérations si utiles à la paix internationale. Renforcer et étendre ce genre d'entreprise là où il y a risque de conflit nous paraît être un objectif de la plus haute importance.

M. Ka (Sénégal)

Asseoir et consolider la paix et la sécurité dans le monde, c'est aussi encourager l'émergence de régimes de liberté et de démocratie. La liberté constitue en effet un puissant facteur de paix. N'est-il pas, à cet égard, significatif qu'en jetant un regard sur l'histoire contemporaine des relations internationales l'on se rende compte que, sur les quelque 150 conflits qui ont ensanglanté le monde depuis la deuxième guerre mondiale, aucun n'a opposé des pays à système démocratique?

N'est-il pas tout aussi significatif que la liberté ait été le véritable catalyseur de la détente actuelle entre les deux blocs naguère antagoniques?

"Les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes, [et] c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix."

comme le proclame avec pertinence l'Acte constitutif de l'Unesco. Elever ces défenses, c'est d'abord et surtout faire vivre les valeurs de liberté, de tolérance et de respect des droits de l'homme. Et c'est bien parce qu'aujourd'hui un consensus s'est fait sur le respect de ces valeurs que nous vivons une ère nouvelle dans les relations internationales.

Cette dynamique de liberté doit être encouragée car, en définitive, comme le souligne si bien le rapport de la "Commission Sud" :

"...la quête de justice, d'équité et de démocratie dans la société internationale ne saurait être dissociée de la poursuite de ces mêmes objectifs dans l'ordre interne si l'on veut augmenter les chances de l'avènement d'un nouvel ordre international."

Le Sénégal et avec lui l'ensemble des 16 pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) l'ont bien compris eux qui, lors de leur dernier sommet tenu à Abuja au Nigéria au mois de juillet 1991, ont adopté une déclaration de principes politiques qui visent précisément à les ancrer solidement dans la voie démocratique. Par cette déclaration, les pays membres s'engagent :

"à promouvoir et à encourager la jouissance pleine et entière par toutes nos populations de leurs droits fondamentaux, notamment leurs droits politiques, économiques, sociaux, culturels et autres, inhérents à la dignité de la personne humaine et essentiels à son développement libre et progressif."

M. Ka (Sénégal)

En manifestant ainsi leur profond attachement à la liberté de l'individu et à son droit inaliénable à participer à l'édification de la société dans laquelle il vit, les pays de la CEDEAO ont voulu, par là même, s'engager à apporter une contribution positive à l'avènement d'un monde nouveau plus juste et plus pacifique.

La primauté du droit international, la prévention des conflits et la promotion des libertés sont autant d'éléments qui nous permettent de bâtir un nouvel ordre international capable de relever les défis qui persistent.

Construire un avenir différent du passé, c'est aussi et surtout relever le défi chronique qu'est le sous-développement. On l'a déjà dit, le développement est l'autre nom de la paix. Il y a déjà 11 ans, la Commission Nord-Sud sur les problèmes du développement international présidée par l'ancien Chancelier allemand, Willy Brandt, soulignait avec force dans son rapport intitulé "Nord-Sud : un programme de survie" :

"...là où règne la faim, la paix ne peut pas prévaloir. Celui qui veut bannir la guerre doit aussi bannir la pauvreté."

M. Ka (Sénégal)

Et pourtant, aujourd'hui encore, malgré ce cri d'alarme, la pauvreté persiste et s'étend.

Constamment aggravé par la baisse continue des prix des matières premières, l'endettement extérieur et les exigences des programmes d'ajustement structurel, le phénomène montre que la coopération internationale pour le développement échappe encore au champ d'action du renouveau qui caractérise les nouvelles relations internationales.

Le constat est accablant. Ecrasés par le poids de la dette et la détérioration des termes de l'échange, les pays du Sud travaillent et produisent plus, pour recevoir moins, afin de rembourser des intérêts soumis aux fluctuations de monnaies étrangères. Le Sud continue ainsi à financer le Nord à concurrence de plusieurs dizaines de milliards de dollars par an. Ainsi s'élargit le fossé qui sépare les nantis des déshérités.

Certes, une plus grande prise de conscience de cet état de fait insupportable et de l'interdépendance des économies du Nord et du Sud se fait de plus en plus sentir. L'on admet aujourd'hui que sans solution au problème du développement, l'on ne résoudra pas les problèmes d'environnement à l'échelle mondiale, ni ceux posés par l'immigration ou le trafic de drogue, pour ne citer que ceux-là.

Certes, des initiatives heureuses ont pu être prises pour contribuer à compenser le déséquilibre endémique entre le Nord et le Sud. Je pense en particulier à la Conférence de Paris de septembre 1990, consacrée aux problèmes des pays les moins avancés et au cours de laquelle un programme d'action en faveur de ces pays avait été arrêté.

Je pense aussi aux nombreuses initiatives individuelles prises par certains pays du Nord pour alléger le fardeau de certains pays du Sud. Ici même, à New York, la dix-huitième session extraordinaire de notre assemblée avait, au mois d'avril 1990, défini la relance de la croissance dans les pays en développement comme le défi le plus important des années 90, tout en se proposant de hisser la coopération internationale à la hauteur de ce défi.

Mais il faut sans doute aller plus loin.

Le Président François Mitterrand a lancé ici même, l'année dernière, l'idée de la conception d'un plan mondial d'aide au monde en développement alimenté par des ressources neuves, plan dont la conception mettrait en

M. Ka (Sénégal)

présence, pour un débat de fond, les acteurs de la "tragédie des temps modernes" qu'est le sous-développement.

Ces ressources pourraient être disponibles, car avec l'arrêt programmé de la course aux armements, d'importants moyens vont être libérés dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler "les dividendes de la paix".

La revendication, longtemps exprimée, d'un désarmement en faveur du développement revêt donc aujourd'hui une nouvelle acuité.

A cet égard, il convient de rappeler que la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, tenue à New York, en septembre 1987, avait reconnu qu'il existait un lien à la fois moral et politique entre le désarmement et le développement et qu'il était nécessaire de donner à ce lien une expression concrète par des mesures précises aux échelons régional et mondial.

Nous pensons donc que le moment est venu de renouveler l'examen de la question pour faire en sorte qu'une partie au moins des énormes ressources consacrées jusqu'ici à la course aux armements puisse être transférée à des tâches de développement.

Mais l'idée d'un Plan mondial d'aide au monde en développement postule l'instauration du dialogue Nord-Sud, indispensable au renouveau des relations internationales.

Profondément conscient de cette nécessité, le Sénégal avait, avec l'Inde, le Venezuela et l'Egypte, pris l'initiative, à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la Révolution française, en juillet 1989, à Paris, d'entamer des discussions informelles sur ce sujet avec certains pays du Nord. Cet effort se poursuit et nous espérons qu'au bout du compte, la relance de ce dialogue deviendra effective.

Ce dialogue pour la coopération est plus que jamais souhaitable pour instaurer entre les deux pôles du monde des mécanismes de concertation pour la solidarité et la paix.

Aussi indispensable que le dialogue Nord-Sud est la promotion de la coopération Sud-Sud qui constitue une importante dimension des relations économiques internationales. Mon pays, qui a fait de la coopération Sud-Sud un élément essentiel de sa politique extérieure, a, ici aussi, été l'un des

M. Ka (Sénégal)

initiateurs du Groupe au sommet de consultation et de coopération Sud-Sud - communément appelé Groupe des 15 et qui a tenu son premier sommet à Kuala Lumpur, en Malaisie, au mois de juin 1990 - et qui se veut un forum apte à imprimer un contenu concret et une impulsion politique à la coopération Sud-Sud.

C'est dans le même esprit que le Sénégal s'est investi, avec foi et détermination, à promouvoir l'intégration économique africaine. Celle-ci est d'ailleurs aujourd'hui entrée dans une nouvelle phase avec l'adoption, lors du dernier Sommet de l'Organisation de l'unité africaine, du Traité instituant la Communauté économique africaine.

La future communauté évoluera en s'appuyant sur les regroupements régionaux comme la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le cadre de laquelle les 16 Etats de l'Afrique de l'Ouest s'efforcent d'organiser une véritable intégration dans les domaines économique, social et culturel, voire politique.

Ces efforts, nous comptons les poursuivre en les intensifiant, car nous avons conscience, comme le disait le Président Abdou Diouf que je cite :

"La solution de nos problèmes se trouve d'abord dans l'organisation de la solidarité économique de nos Etats par la constitution d'un ensemble communautaire réellement intégré."

Cette affirmation du chef de l'Etat sénégalais, Président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, traduit, on ne peut plus éloquemment, notre engagement résolu de réaliser l'intégration africaine que nous considérons comme étant une étape majeure dans notre quête permanente du mieux-être et du progrès.

Cela m'amène d'ailleurs à parler du cas particulier de l'Afrique, cas sur lequel l'Assemblée générale s'est penchée une nouvelle fois il y a quelques jours à l'occasion d'une réunion consacrée à l'évaluation du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, plus connu sous le nom de PANUREDA. Qu'il me soit permis de rappeler ici que c'est le Président Abdou Diouf, alors Président en exercice de l'OUA, qui avait été à l'origine de la session extraordinaire de

M. Ka (Sénégal)

l'Assemblée générale consacrée à la situation économique critique de l'Afrique, tenue en mai 1986 et qui avait abouti à l'élaboration dudit Programme d'action.

On le sait aujourd'hui : l'Afrique s'est acquittée des engagements auxquels elle avait souscrit dans le cadre de ce programme en mettant en oeuvre les réformes souhaitées, en rapport avec les organismes internationaux; les autres partenaires n'ont pas fait de même, il faut le souligner. Aussi, cinq ans après l'adoption de ce programme, le constat est évident : les conditions économiques et sociales de l'Afrique se sont nettement détériorées et le Secrétaire général des Nations Unies l'a bien relevé et documenté avec pertinence dans son rapport à la réunion d'évaluation tenue il y a quelques jours.

M. Ka (Sénégal)

Mais, malgré les efforts méritoires du Groupe africain, cette réunion n'a pu, à notre grand regret, arriver à un consensus qui lui aurait permis d'adopter le projet de nouveau programme pour le développement de l'Afrique pour les années 90 qui lui avait été soumis. C'est donc l'occasion pour nous de lancer un appel à la communauté internationale pour que notre présente session, qui aura à examiner de nouveau ledit projet de programme, puisse prendre les mesures courageuses qui s'imposent face à la crise sans précédent qui secoue notre continent.

Nous ne ménagerons, quant à nous, aucun effort pour qu'il en soit ainsi. Pour un pays du Sahel, comme le Sénégal, et qui est, à ce titre, confronté depuis des années au problème de la sécheresse et à celui de la désertification, les problèmes de l'environnement ne peuvent revêtir qu'une importance toute particulière.

Conscient de ce que le combat pour arrêter la dégradation de l'environnement doit d'abord être mené au niveau national, mon pays a fait de la lutte contre la sécheresse, la désertification et pour la préservation des ressources naturelles un axe prioritaire de sa politique de développement.

L'importance et la dimension des problèmes liés à la préservation de l'environnement font qu'il est impossible de leur trouver une solution autre que globale, à l'échelle de la planète. La solidarité internationale est donc, dans ce domaine, particulièrement importante tant l'interdépendance des intérêts est ici manifeste.

Aujourd'hui, en effet, la santé écologique de notre planète est durablement affectée.

On en connaît les causes : il s'agit, d'une part, de l'énorme gaspillage des ressources dans les sociétés de consommation du Nord et, d'autre part, de la lutte désespérée pour la survie dans les pays pauvres du Sud. C'est donc dire que le problème ne pourra être résolu que par une approche qui prendrait en compte l'étroite relation environnement-développement.

Il est heureux que la communauté internationale se soit vite rendu compte de l'ampleur du problème et des dangers qu'il comporte à l'échelle universelle.

L'entrée en vigueur en 1989 du Protocole de Montréal sur l'ozone, l'adoption à Bâle, également en 1989, de la Convention sur le mouvement des déchets toxiques, la Conférence de Londres sur le climat tenue l'année

M. Ka (Sénégal)

dernière, la prochaine parution d'une étude des Nations Unies sur le rythme, la nature et l'impact des changements climatiques constituent autant d'initiatives inscrites à l'actif de cette prise de conscience.

Mais ces initiatives devront être renforcées et élargies. C'est la raison pour laquelle nous fondons beaucoup d'espoirs sur la Conférence sur l'environnement et le développement, prévue au Brésil en 1992. Elle devrait nous fournir l'occasion d'examiner à fond les problèmes liés aux changements climatiques, d'asseoir des principes qui devraient guider notre attitude collective vis-à-vis des problèmes d'environnement et de développement et surtout d'élaborer une stratégie d'action susceptible non seulement d'arrêter la dégradation de l'environnement mais surtout de l'inverser.

La crise économique dans nos pays a engendré des distorsions sociales qui affectent plus particulièrement les couches les plus faibles ou les plus déshéritées de nos populations : les femmes, les enfants et l'armée des sans-travail qui se sent privée de tout et même d'un avenir. C'est dire que des problèmes comme ceux de la promotion de la femme, la survie et la protection de l'enfant ainsi que le trafic illicite de stupéfiants devraient retenir toute notre attention.

Mon pays voudrait, à cet égard, réaffirmer toute sa détermination de continuer à appuyer la mise en oeuvre de la Déclaration des chefs d'Etat et du Plan d'action mondial, adoptés ici même au mois de septembre de l'année dernière, lors du premier Sommet mondial sur l'enfance.

C'est également l'occasion pour nous de lancer un appel à la communauté internationale pour que, dans le cadre de la Décennie des Nations Unies contre l'abus de la drogue (1991-2000), elle s'attelle à la mise en oeuvre des mesures préconisées par le Plan d'action adopté par la dix-septième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la drogue.

Mais je voudrais encore une fois insister sur le fait que la délinquance juvénile, le trafic de drogue, l'immigration clandestine et tant d'autres phénomènes sociaux négatifs restent liés à l'état de sous-développement endémique dans lequel se débattent les pays pauvres du Sud.

La solution, la vraie, se trouve donc dans la mise en oeuvre concertée de stratégies de développement équilibré qui tiendraient dûment compte de la dimension sociale du progrès économique.

M. Ka (Sénégal)

Il y a 46 ans, au sortir du cauchemar planétaire que fut la seconde guerre mondiale, un espoir était né et une conviction avait pris corps.

L'espoir que les hommes de partout sauraient empêcher l'éclatement de nouvelles guerres en oeuvrant, ensemble, pour faire respecter les droits de chaque individu à la liberté, à la dignité et à la justice, en même temps que les droits de chaque nation à l'indépendance et à la souveraineté. La conviction que les ressources intellectuelles et matérielles dont disposait l'humanité pouvaient être, désormais, essentiellement consacrées à l'édification pacifique de l'avenir; et qu'elles pouvaient servir à vaincre partout les grands fléaux de la misère, de l'ignorance, des épidémies et des catastrophes naturelles.

Pour beaucoup de nations du monde, l'évolution de la situation internationale n'a pas concrétisé l'aspiration à la justice et à la paix. L'antagonisme irréductible de deux superpuissances capables, chacune, de détruire la planète plusieurs fois avait fini par réduire les relations internationales à une arithmétique sommaire où les peuples les plus faibles faisaient office de chiffres; chaque gain pour un camp étant une perte pour l'autre.

Aujourd'hui que s'écroule cet ordre bipolaire, nous avons une chance historique de construire un monde nouveau, que régiront la paix, la justice et le progrès. Il suffit que nous le voulions car nous en avons les ressources et les capacités. L'humanité a déjà relevé des défis innombrables au cours de son histoire mouvementée pour que l'on ne puisse douter qu'elle soit capable de relever ce défi pressant du troisième millénaire. C'est notre plus ardent espoir et c'est dans notre intérêt commun.

Saluant l'avènement d'une ère d'espérance et de liberté, mon pays souhaite ardemment que le nouvel ordre mondial qui s'élabore soit l'oeuvre collective de toutes les nations du monde, pour que jamais plus aucun pays, aucune nation ne puisse oublier que la règle de droit s'impose à tous les Etats de la communauté internationale et que cette règle est égale pour tous.

**ALLOCUTION DE M. FAZL-UL-HAQ KHALIQYAR, PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE
D'AFGHANISTAN**

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République d'Afghanistan.

M. Fazl-Ul-Haq Khaliqyar, Premier Ministre de la République d'Afghanistan, est escorté à la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Faal-Ul-Haq Khaliqyar, Premier Ministre de la République d'Afghanistan. Je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. KHALIQYAR (Afghanistan) (parle en dari; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Je veux tout d'abord transmettre à l'Ambassadeur Shihabi mes félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa quarante-sixième session, et lui souhaiter tout le succès possible dans l'exécution de ses devoirs élevés et lourds de responsabilité. C'est une source de satisfaction de voir qu'un diplomate chevronné d'un si haut calibre et ayant toutes les qualités a été élu à ce poste prestigieux. Le fait que le Président est originaire d'Arabie saoudite, un pays si cher à tous les musulmans, a pour nous une importance spéciale.

J'aimerais également exprimer notre gratitude à son prédécesseur, M. Guido de Marco, de Malte, d'avoir si bien dirigé les travaux de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale.

La République d'Afghanistan félicite sincèrement les Etats fédérés de Micronésie, la République des îles Marshall, la République de Corée, la République démocratique populaire de Corée, la Lituanie, l'Estonie et la Lettonie de leur admission au sein de la communauté des nations. Il faut signaler que notre pays a été parmi les premiers à reconnaître officiellement l'indépendance des Républiques de Lituanie, d'Estonie et de Lettonie.

Ma visite à New York et ma présence dans cette salle ne s'inscrivent nullement dans la tradition bien établie d'utiliser cette tribune mondiale pour promouvoir et mousser les politiques gouvernementales et étatiques. Je me présente ici non seulement au nom d'un gouvernement mais aussi d'une nation, nation qui, pendant 13 ans, a été consumée par les flammes de la guerre. Cette guerre a compromis gravement l'existence spirituelle et physique de notre nation.

Au cours de ces 13 années fatidiques, mon pays, l'Afghanistan, a été engouffré dans un conflit si sauvage et si impitoyable qu'un dixième de son peuple vaillant et patriotique a été anéanti, et qu'un autre tiers connaît le sort misérable de l'exil. Ce conflit a saccagé les valeurs culturelles et l'héritage de l'Afghanistan et a englouti sa richesse matérielle, engendrée

M. Khalilqyar (Afghanistan)

par le travail et les fonds investis pendant les 50 dernières années aux fins du développement social et économique. Avant tout, la structure de notre société et de notre unité nationale, produits de milliers d'années de coexistence entre les éléments inséparables de notre peuple et de leur lutte commune pour préserver l'identité nationale des Afghans, a été soumise à un jeu dangereux.

Pourquoi une nation qui a vécu du dur labeur de ses mains et de la sueur de son front - une nation qui ne s'agenouille que devant son Créateur et qui n'a d'animosité pour personne - a-t-elle connu un si terrible destin? Qui est responsable de toutes les souffrances du peuple afghan? Quelle est la raison de toutes ces misères? Nous devons reconnaître que les réponses à ces questions varient. Certains estiment que la terrible pauvreté, les politiques socio-économiques de gouvernements précédents et le fait de dépendre d'une façon déséquilibrée de l'un des blocs mondiaux sont les principaux facteurs. D'autres encore blâment l'emplacement stratégique et géopolitique névralgique de l'Afghanistan et la rude concurrence des puissances de la guerre froide et de leurs alliés régionaux pour l'expansion de leurs sphères d'influence. La mesure dans laquelle ces différents facteurs, entre autres, ont influé sur la situation peut varier. Ce qui est certain, c'est qu'on peut pointer un doigt accusateur dans plusieurs directions.

La principale question qui se pose à l'heure actuelle est la suivante : Est-il maintenant temps de saisir le tribunal de l'histoire des facteurs pertinents et d'attendre un jugement, mesurant et assignant l'ampleur de leurs responsabilités et de leurs rôles négatifs? Malheureusement, non.

Qui peut nier que la masse des documents et des preuves concernant l'évolution externe et interne de l'Afghanistan depuis avril 1978 restent confidentiels? Qui peut affirmer que les Afghans et l'opinion mondiale ont une connaissance complète de tous les faits tels qu'ils étaient réellement, et non tels qu'ils ont été décrits? Sommes-nous en mesure d'évaluer d'une manière impartiale et équitable les événements et leurs incidences ou de juger si le maintien de la situation actuelle rendra inexorable l'émergence de nouveaux facteurs qui risquent de prolonger l'effusion de sang?

M. Khaliqyar (Afghanistan)

Je crois sincèrement que dans les circonstances actuelles personne ne peut avoir le dernier mot sur la raison et les causes véritables de l'aventure sanglante de notre pays, et que personne n'a moralement le droit de retarder la cessation rapide de la crise en invoquant ce prétexte.

Compte tenu des intérêts des Afghans et des tendances dominantes dans le monde, les notions et les attitudes étroites et revanchardes doivent être écartées. Au contraire, il faut rechercher une solution apte à promouvoir le salut et le bien des Afghans et à encourager les intérêts de la paix et de la stabilité régionales et mondiales. On ne peut douter que cette solution doit être politique et pacifique, et conforme à l'humanisme et à l'éthique de l'homme civilisé, aux traditions afghanes et aux enseignements et principes islamiques. Le recours à la force et le règlement des problèmes par la guerre ont été rejetés et sont des phénomènes répugnants. En dépit des blessures qui ont affligé l'âme et le corps du peuple patient d'Afghanistan, il n'y a aucune raison de douter de la futilité de tout effort visant à atteindre la supériorité militaire.

En outre, certaines des raisons principales de l'apparition et de l'envenimement du problème afghan ont soit disparu, soit perdu de leur importance. Les principes et les fondements des relations internationales du temps de la guerre froide ont été modifiés substantiellement, et les champs de bataille ensanglantés de la rivalité Est-Ouest sont de plus en plus limités. Deux ans se sont maintenant écoulés depuis que les troupes soviétiques ont quitté notre pays. Des transformations considérables ont été effectuées dans les structures politiques, juridiques et économiques de l'Etat afghan. De même, des changements concrets sont intervenus dans la composition des parties au conflit et dans les politiques de leurs alliés. Les Afghans - dont chacun a perdu au moins l'un de ses proches - en ont assez d'une guerre destructrice et fratricide. Le monde n'est plus disposé désormais à fournir des fonds et des armes pour que les Afghans s'entretuent. Ces changements, qui sont le résultat d'une nouvelle philosophie mondiale et de la politique de réconciliation nationale dans notre pays, ont créé des conditions pouvant permettre de mettre fin à la douleur et aux difficultés de notre peuple.

M. Khaliqyar (Afghanistan)

Mon gouvernement a assumé la lourde responsabilité de l'administration et a reçu un vote de confiance du Parlement à l'un des moments les plus délicats et cruciaux de l'histoire de notre pays. Néanmoins, je n'ai pas caché que la mission principale de mon gouvernement, en tant que gouvernement d'entente nationale, est de faciliter le travail de transition vers la mise en place d'un nouveau gouvernement élu, conformément aux aspirations de la vaste majorité du peuple afghan. Ce n'est pas donc pas par hasard si les deux tiers des ministres actuels sont des personnalités influentes non partisans et des technocrates chevronnés formés en Occident.

Je dois affirmer clairement que, dans l'état actuel où se trouve notre pays, seul un être déraisonnable peut nourrir des sentiments marqués par l'ambition et la soif du pouvoir. Mais ce qui amené mes collègues et moi-même à se charger du lourd et épuisant fardeau du gouvernement est notre reconnaissance de l'énorme responsabilité qui incombe à nous-mêmes et à tous les autres patriotes afghans à l'égard du destin de notre peuple opprimé.

Nous savons que, dans les circonstances actuelles, aucun gouvernement n'a le droit de prétendre qu'il bénéficie de l'appui de tous les Afghans. Mais cette réalité ne nous prive aucunement du droit de servir tous les segments de notre peuple. Nous estimons que c'est non seulement notre droit, mais aussi notre obligation humanitaire et notre devoir patriotique et islamique. Nous nous sommes consciemment chargés de servir d'instrument de conciliation et de compromis parmi les factions afghanes en guerre du gouvernement. Nous avons ainsi adopté des politiques qui placent les intérêts nationaux suprêmes de l'Afghanistan au-dessus de toutes considérations partisans, idéologiques, tribales, linguistiques et religieuses. Nous croyons que la paix est devenue la plus grande aspiration et le besoin le plus urgent de notre peuple. Nous estimons donc qu'il est de notre devoir honorable et immédiat de s'efforcer de satisfaire à cette aspiration. Mais nous ne pouvons accomplir cette mission fructueusement que s'il existe une volonté et une détermination réelles au sein de toutes les forces vives de la société afghane de mettre fin à la guerre et d'instaurer la paix. Une telle détermination ne pourrait être exprimée de façon convaincante que par une disposition réelle à entamer des négociations parmi les principales parties concernées. Au mépris de l'opinion publique afghane et mondiale, certains milieux nourrissent malheureusement

M. Khalilqyar (Afghanistan)

toujours des espoirs irréalistes d'obtenir une suprématie militaire, ce qui entrave le début du dialogue interafghan qui pourrait être la clef de la solution à d'autres problèmes.

Comment peut-on prétendre proposer un règlement politique pacifique et, en même temps, s'abstenir de procéder à des négociations avec les principales parties? Tout au long de leur histoire, les Afghans ont préservé la réputation sans tache des Afghans et vécu honorablement en tant qu'entité unique, fraternelle et indépendante d'esprit. Les Afghans ont une patrie commune; afin de la sauvegarder du fléau de la guerre, ils devraient s'unir et trouver une formule saine. Si, dans le processus de paix, nous laissons de côté les Afghans à l'étranger, nous commettrions une erreur aussi grave que celle de ceux qui veulent nier le rôle des Afghans à l'intérieur du pays. L'échec de tentatives militaires répétées souligne que certaines réalités objectives et incontestables doivent être reconnues et comprises de façon appropriée.

Il ne fait aucun doute que les intérêts suprêmes de la nation fourniront une base ferme et solide à la conciliation et à l'harmonie entre les réalités conflictuelles. Nous comprenons pleinement que les années d'affrontements et de souffrances qui en ont découlé ont engendré un large fossé de méfiance et d'animosité entre les parties. Mais les intérêts actuels et futurs du pays et de son peuple rendent absolument nécessaire la mise à l'écart des sentiments de vengeance et de revanche. Tenter de régler des comptes et de déclencher une vendetta n'aboutirait qu'au cercle vicieux. Le courage, la générosité et le pardon mutuels sont indispensables pour atténuer la profonde tristesse des années antérieures, paver la voie au bonheur et à la tranquillité de demain et panser les blessures physiques et psychologiques infligées à notre peuple dévot avec le baume de l'entente et de l'unité nationales.

Le Gouvernement de la République d'Afghanistan a fait des efforts sérieux et sincères pour supprimer les motifs et les causes de désaccord et obtenir un rapprochement plus prononcé des positions des parties.

La déclaration suivante a été faite dans la foulée de plusieurs propositions avancées par Kaboul en faveur d'un règlement politique, lors du soixante-douzième anniversaire de l'indépendance du pays :

M. Khaliqyar (Afghanistan)

"Nous sommes favorables à des discussions directes, personnelles et inconditionnelles avec les opposants de l'Etat de la République d'Afghanistan, parce que la définition de conditions préalables entraînerait le report des discussions. Le processus de négociations avec divers groupes d'opposition se poursuit à différents niveaux, alors que certains autres opposants ont toujours des motifs qui les empêchent de procéder à des négociations directes. Nous proposons que des discussions entre les représentants de la République d'Afghanistan et les groupes d'opposition se déroulent en présence de tierces parties neutres. En d'autres termes, la République d'Afghanistan est disposée à négocier avec les groupes d'opposition par le biais de la médiation de l'ONU ou des pays préoccupés par le problème afghan."

Le Président afghan, en réaction à la déclaration conjointe américano-soviétique de la semaine dernière, a proposé comme première mesure l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu dans tout l'Afghanistan et le commencement de discussions entre l'Etat et le Conseil du Commandement intérieur des moudjahidin, qui dirige les partis et groupes basés à Peshawar et à Téhéran, l'ancien roi et ses partisans, ainsi que des intellectuels afghans vivant en Europe et en Amérique.

L'Afghanistan forme une société traditionnelle. En Afghanistan, le peuple a une grande estime pour ses aînés. Dans les conditions actuelles où les flammes de la guerre embrasent le pays, notre peuple s'attend à ce que ses aînés, où qu'ils soient - et notamment S. M. Mohammed Zaher Shah, l'ancien roi de notre pays - participent activement à l'extinction de ce feu. Nous savons que toutes les personnalités afghanes à l'étranger se préoccupent également de leur pays, mais comme le dit le proverbe pachto : "La terre brûle là où le feu a été allumé". Le pays et son peuple les attendent. Le silence et l'indifférence dans la situation actuelle constitueraient un péché impardonnable.

Du haut de cette prestigieuse tribune, je souhaite faire entendre à l'Assemblée et aux peuples du monde le cri étouffé des millions d'Afghans épuisés et hantés par la guerre, dont la vie s'est transformée en cauchemar sinistre. La communauté internationale et particulièrement les membres permanents du Conseil de sécurité doivent reconnaître leur responsabilité

M. Khaliqyar (Afghanistan)

morale face à la catastrophe en Afghanistan en ayant recours au mécanisme prévu dans la Charte des Nations Unies et en préparant le terrain à des négociations et à un règlement politique. Le silence et l'indifférence envers cette tragédie de sang, de larmes et de feu signaleraient une absence de conscience et un abandon de responsabilité morale. Une telle inaction ne devrait pas perdurer.

Je souhaite exprimer ici la reconnaissance et la gratitude du peuple et du Gouvernement d'Afghanistan à S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général de l'ONU, et à son représentant personnel, M. Benon Sevan, pour les efforts sérieux et inlassables qu'ils ont accomplis en vue d'aboutir à un règlement politique pacifique du problème afghan.

La déclaration du Secrétaire général, qui comprenait les cinq principaux éléments d'un règlement politique du problème afghan, reflète le consensus international et a été appuyée par la République d'Afghanistan et tous les pays concernés. Ces documents garantissent la préservation de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique, le droit du peuple afghan de choisir librement le système politique et socio-économique de son pays, et d'autres valeurs que défendent tous les Afghans. La déclaration du Secrétaire général tient compte de la nature du conflit afghan et comporte des éléments pour un règlement global pratique, juste et honorable pour toutes les parties en guerre. Ces conditions rendent possible la concrétisation d'un accord national axé sur la déclaration du Secrétaire général, et cet accord s'est manifesté parmi les parties extérieures concernées. Un des points saillants de la déclaration est que, à la fin de la période de transition et du processus de paix, les besoins fondamentaux de notre peuple, notamment la sécurité, la stabilité, la démocratie et le développement, seront assurés.

M. Khaliqyar (Afghanistan)

Je prie instamment cette grande assemblée de nations de faire usage de son autorité morale et de son prestige pour demander à toutes les parties afghanes et aux gouvernements intéressés de prendre des mesures en vue de donner suite à la déclaration du Secrétaire général, et d'entamer des négociations à cette fin sans autre retard. Je crois fermement que la chaleur de l'unité nationale des Afghans et de la solidarité mondiale rompra la glace du malentendu et du ressentiment et qu'en vertu de leurs traditions perpétuées depuis des milliers d'années, les Afghans trouveront des moyens pacifiques de régler leurs problèmes et de se lancer dans la reconstruction de leur pays ruiné. Nos frères et soeurs qui sont loin de leurs maisons et de leurs foyers retourneront auprès de leurs familles et de leurs amis; tous les Afghans doivent faire corps et adopter un ordre social et politique qui permettra de régler leurs activités avec le Gouvernement de l'Etat, conformément à leurs aspirations.

J'estime que si nous laissons de côté les intérêts personnels de certains dans la plaine afghane, et si nous faisons échec à l'influence illégitime et aux intentions cachées de certains milieux dans certains pays, les divergences restantes ne sont pas si importantes pour ne pouvoir être réglées.

La déclaration conjointe du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. James Baker, et du Ministre des affaires étrangères soviétique, M. Boris Pankin, au terme de leurs entretiens sur l'Afghanistan à Moscou, est, en fait, un pas gigantesque vers la suppression de l'un des obstacles à la paix dans notre pays. Nous espérons fermement que cette prise de position positive de la part des deux garants des Accords de Genève recevra l'appui concret des autres pays intéressés et que ceux-ci feront preuve de coopération à cet égard.

Nous espérons également que la récente visite du Secrétaire général à Téhéran et à Riyad et ses discussions avec les dirigeants de l'Iran, du Pakistan et de l'Arabie saoudite, et les deux chefs moudjahidin, notamment Hazrat Saheb Sebghatullah Mujaddidi et Jenab Pir Saheb Sayed Ahmad Gailani, pourront donner l'élan supplémentaire nécessaire aux efforts de paix et préparer le terrain pour les négociations sur le lancement du processus de transition. Au cours de ma visite avec le Secrétaire général, nous avons examiné toutes les options et possibilités pratiques et logiques à cette fin.

M. Khaliquyar (Afghanistan)

Les Afghans ont prouvé à maintes reprises qu'ils n'hésiteront pas à sacrifier leur intérêt personnel à l'intérêt suprême de leur pays; mais ils ne permettront pas à d'autres de tirer avantage des problèmes auxquels ils sont actuellement en butte pour que ceux-ci leur imposent leurs desseins prémédités. Qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur de leur pays, les Afghans sont extrêmement sensibles quand il s'agit de leur intérêt national, et ils n'accepteront aucune ingérence ni aucune transgression dans leurs affaires intérieures.

Nous espérons et comptons bien que les Nations Unies prendront de nouvelles initiatives en vue d'un règlement politique et pourront mettre en place, à l'issue de consultations entre Afghans, un mécanisme pour la période de transition de nature à empêcher tous actes de vengeance et de vendetta, conformément à la déclaration du Secrétaire général.

Nous ne parlons pas ici des prétendus droits des minorités. Ceux qui résident en Afghanistan sont Afghans et musulmans. En fait, la question des minorités telle qu'elle est perçue dans la littérature politique des autres pays ne s'applique pas à l'Afghanistan; ce qui doit être au centre de nos pensées et de nos actions c'est la nécessité d'assurer et de sauvegarder les droits de l'homme de tous les citoyens de l'Afghanistan, quelles que soient leurs affiliations et leurs actions.

Le mécanisme de transition doit pleinement garantir cette question de façon fiable. Je demande instamment à tous les pays épris de paix du monde de poursuivre leurs efforts pour régler de façon pacifique le conflit afghan et d'accorder également une aide généreuse à notre peuple afin d'éliminer de la vie de la génération actuelle dans tout le pays les tristes et sombres conséquences de la guerre.

Notre peuple aspire à la paix, mais il a également besoin d'aliments, de médicaments, de combustible et d'autres produits de première nécessité. Notre pays est riche en ressources naturelles et son peuple est travailleur, mais le monstre de la guerre a limité la possibilité d'utiliser ces ressources de façon appropriée. Une fois la paix rétablie, il ne fait aucun doute qu'une large part des ressources auparavant consacrées au budget de la guerre sera utilisée pour satisfaire les besoins du peuple et pour exploiter les richesses

M. Khaliquyar (Afghanistan)

naturelles du pays, afin d'assurer sa prospérité. Mais on ne peut, et on ne doit certainement pas, attendre que la paix soit instaurée pour régler certains problèmes, tels que l'absence critique de combustible et d'aliments.

Les Afghans sont patriotes, religieux, théistes, braves, fiers et épris de paix. Ils souhaitent renforcer les liens d'amitié et de coopération totale avec leurs voisins et tous les pays du monde en se fondant sur les principes reconnus du droit international. Tout en souhaitant ardemment sauvegarder leurs intérêts nationaux et leur honneur, ils rendent également hommage aux droits et aux intérêts légitimes des autres pays. Ils veulent vivre en paix entre eux et avec tous les pays du monde, n'être les ennemis de personne et être les amis de tous.

Notre pays souhaite entretenir de bonnes relations avec le Pakistan, en tant que pays voisin et pratiquant la même religion. Nous sommes également disposés à négocier avec le Pakistan les moyens qui nous permettraient de renforcer notre amitié et notre coopération bilatérale. Je suis persuadé que cet objectif est conforme aux intérêts des deux pays et de l'ensemble de la région.

Nous entretenons des liens communs historiques avec la République islamique d'Iran. La langue, la culture, les coutumes et notre religion communes nous ont fortement rapprochés. De grandes possibilités existent d'élargir notre coopération mutuelle. Nous reconnaissons que l'Iran est un grand pays qui influence les changements qui surviennent dans la région. Nous souhaitons encourager et développer notre amitié et une coopération mutuellement avantageuse avec l'Iran.

Nous considérons également que la République populaire de Chine est un grand pays voisin; dans le passé et à l'heure actuelle, la Chine, amie du peuple de l'Afghanistan, a contribué dans une grande mesure aux projets économiques de notre pays, tels, entre autres, le projet d'irrigation du Parwan, l'usine textile de Bagrami à Kaboul, l'hôpital de 300 lits à Kandahar. Les difficultés qui existaient par le passé dans les relations sino-afghanes ont été aujourd'hui aplanies. Nos journalistes, nos sportifs et nos entrepreneurs privés se rendent en Chine, et une amélioration notable se manifeste dans les relations des deux pays, ce qui correspond à leurs souhaits.

M. Khaliqyar (Afghanistan)

Nous savons pouvoir compter sur les relations d'amitié traditionnelles toujours croissantes et la coopération économique avec l'Union soviétique et la République de l'Inde, qui ont toujours aidé la République d'Afghanistan dans ses efforts en vue d'instaurer la paix dans le pays.

Le peuple de l'Afghanistan attache une importance particulière à ses relations avec l'Arabie saoudite, grand pays islamique qui abrite le sanctuaire des Musulmans. La maison de Dieu et les Lieux Saints de Mahomet, le grand prophète de l'Islam et des califes, attirent notre peuple musulman vers cette terre depuis des centaines d'années. Nous souhaitons que nos frères saoudiens non seulement répondent favorablement à notre appel en vue d'une normalisation des relations avec l'Afghanistan mais se servent également de leur influence morale et de leur rôle de premier plan pour que la paix puisse être rétablie en Afghanistan.

Les peuples de l'Afghanistan et de la Turquie sont des amis traditionnels. Nous tenons en grande estime la coopération réelle que nous avons instaurée dans le passé avec la Turquie dans le cadre de dizaines de projets dans les domaines de l'enseignement, de la culture, de la médecine et de la défense. Le Gouvernement afghan utilisera toutes les possibilités existantes pour étendre et développer encore l'amitié et la coopération entre nos deux pays.

Nos liens avec la Syrie ont toujours été amicaux et les efforts que déploient les Gouvernements syrien et afghan en vue d'étendre leur coopération bilatérale s'accroissent de façon convaincante.

Le Koweït, qui vient de tourner une page tourmentée de son histoire, a toujours été un ami de notre pays. Nous essayons de trouver les moyens de renforcer notre coopération mutuellement avantageuse avec le Koweït.

Des liens de longue date d'amitié et de coopération existent entre les peuples de l'Afghanistan et de l'Égypte. Je suis convaincu que les efforts que nous faisons en vue de renforcer et de développer les relations traditionnelles entre les deux pays aboutiront aux résultats souhaités.

L'Afghanistan s'efforce également d'entretenir de bonnes relations et des liens de coopération mutuellement avantageuse avec les autres pays arabes et musulmans, en se fondant sur les principes du droit international.

M. Khaliquyar (Afghanistan)

Il est conforme à nos intérêts nationaux et il est d'une grande importance pour notre peuple d'avoir des relations normales et amicales avec les Etats-Unis d'Amérique. Les nombreuses manifestations de notre coopération avec les Etats-Unis dans les domaines économique, scientifique et culturel comprennent des projets tels que celui de la vallée d'Helmand, l'autoroute Kaboul-Kandahar, des unités de l'Université de Kaboul, le système de coopération universitaire et la formation de centaines d'Afghans dans des domaines spécialisés dans des établissements d'enseignement américains. Ces projets sont très appréciés dans notre pays et témoignent des relations solides et amicales entre nos peuples. Nous espérons que le Gouvernement américain saisira la main que nous lui tendons amicalement et qu'il prendra des mesures pour normaliser ses relations avec l'Afghanistan.

La Suisse, à laquelle notre pays a été comparé par certains touristes et historiens, s'intéresse tout particulièrement au destin du peuple afghan. Le dernier exemple qui en témoigne est la visite novatrice que M. Klaus Jacobi, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de ce pays, a rendue à Kaboul et sa région. Le but de cette visite était de contribuer à établir l'entente et la paix entre les parties en conflit. Nous remercions sincèrement la Suisse de cet acte courageux.

Nous souhaitons également élargir nos relations avec le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et d'autres pays de l'Europe occidentale, ainsi qu'avec le Canada et les Etats-Unis. Chacun de ces pays a joué un rôle important dans le développement socio-économique de l'Afghanistan, et notre peuple s'en souvient avec une gratitude profonde.

Même pendant les dures années de la guerre, nous avons maintenu nos relations commerciales avec le Japon, la République de Corée et d'autres pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Extrême-Orient. Le rétablissement de la paix crée des conditions plus favorables à l'association de l'Afghanistan avec les grands centres économiques de cette région. Conformément à sa politique économique, la République d'Afghanistan demande à nouveau à être admise comme membre à l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale et elle est disposée à établir des relations économiques appropriées avec ses pays voisins.

M. Khaliquyar (Afghanistan)

Les efforts tendant à attirer des investissements étrangers font partie intégrante de la politique économique de mon gouvernement. L'Afghanistan est prêt à offrir des garanties juridiques aux investissements étrangers venant de pays du monde entier, sans discrimination, dans des domaines aussi divers que les services bancaires, les transports aériens et terrestres, l'industrie, le bâtiment, les communications, l'exploration et l'extraction minières, la création d'exploitations agricoles et d'élevages, des systèmes d'irrigation et des complexes générateurs d'énergie, par exemple.

En tant que cofondatrice du Mouvement des pays non alignés et de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), la République d'Afghanistan souhaite encourager et renforcer davantage encore ses relations amicales avec les membres du Mouvement et de l'OCI, et elle s'efforcera de réaliser leurs idéaux communs. Avec d'autres pays, nous contribuerons au renforcement et à la revalorisation du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le règlement des questions de portée mondiale et dans la sauvegarde de la paix mondiale, ainsi qu'à la réalisation des objectifs de la Charte des Nations Unies dans l'intérêt de toute l'humanité.

L'Afghanistan est un pays d'après de paix, non aligné et neutre. Il n'a aucune intention de menacer d'autres pays ou de commettre des actes d'agression contre eux. Nous soulignons que l'Afghanistan cherche honnêtement et sérieusement à avoir de bonnes relations avec tous les pays, Etats et gouvernements sur la base du respect mutuel et des intérêts réciproques, et à vivre en paix et dans la tranquillité avec toutes les nations du monde.

Voilà notre message sincère à tous les Afghans et de tous les Afghans au monde entier. La nation afghane a gagné l'estime, le respect et l'honneur grâce à sa lutte pour la paix et la justice. Tous ceux qui éprouvent un sentiment de solidarité et de sympathie envers cette nation née libre et indépendante devraient s'efforcer de mettre fin à ses épreuves plutôt qu'à perpétuer et renforcer ses douleurs et ses souffrances.

Je demande aux représentants des nations libres et indépendantes de nous aider dans un véritable esprit de coopération et de solidarité, et je prie Dieu le Tout-Puissant de donner le bonheur aux Afghans et la paix et la prospérité à toute l'humanité.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République d'Afghanistan de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Faal-Ul-Haq Khaliquar, Premier Ministre de la République d'Afghanistan, est escorté de la tribune.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Nous avons entendu le dernier orateur du débat général de la présente séance.

Je donne maintenant la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse.

Je rappelle aux membres que, conformément à la décision 34/401, les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à dix minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde intervention, et que les délégations doivent les faire de leur place.

M. SUTRESNA (Indonésie) (interprétation de l'anglais) : Dans sa déclaration de cet après-midi, le Ministre des affaires étrangères du Portugal a de nouveau trouvé le temps - en abusant ainsi du temps précieux de l'Assemblée - de lancer des allégations sans fondement, en déformant les faits, concernant l'exercice du droit à l'autodétermination par le peuple du Timor oriental.

Le Ministre des affaires étrangères ne devrait pas oublier qu'en août 1975, les autorités coloniales portugaises à Dili ont, d'une manière totalement irresponsable, tout simplement abandonné le Timor oriental après avoir laissé la situation dans ce territoire se détériorer au point de devenir une guerre civile. En fait, en incitant pratiquement à la guerre civile en remettant clandestinement leurs armes et munitions à un groupe politique particulier - le Front révolutionnaire pour le Timor oriental indépendant (FRETILIN) -, les autorités coloniales portugaises ont totalement fait échouer le processus de décolonisation. En fait, en agissant ainsi, le Portugal a abdiqué sa responsabilité de puissance administrante, ce que même le FRETILIN a souligné à l'époque en proclamant la soi-disant déclaration unilatérale d'indépendance.

Il n'est donc pas surprenant que le peuple du Timor oriental ne s'estime plus lié par aucun pacte avec l'ancienne puissance coloniale et qu'il exerce son propre droit légitime et sa responsabilité de déterminer son propre

M. Sutresna (Indonésie)

destin. Il l'a fait en optant pour l'indépendance par le biais d'une intégration avec l'Indonésie, conformément à la résolution 1514 (XV) et aux principes 6, 8 et 9 de la résolution 1541 (XV) de l'Assemblée générale, et conformément à ses pratiques démocratiques traditionnelles.

En août et en novembre 1975, alors qu'elle n'avait même pas trempé dans les événements tragiques qui s'étaient produits au Timor oriental, l'Indonésie a eu à subir les conséquences des troubles sous la forme d'un afflux de 40 000 réfugiés du Timor oriental qui avaient traversé la frontière avec le Timor occidental. L'intervention ultérieure de l'Indonésie au Timor oriental peut donc être considérée comme une réaction parfaitement correcte et aussi modérée que possible, aux désordres et aux tragiques événements qui ont malheureusement accompagné le processus de décolonisation au Timor oriental. Loin d'annexer, d'envahir ou d'occuper un autre Etat indépendant, l'Indonésie est intervenue au Timor oriental précisément pour contribuer au processus de décolonisation, notamment en aidant à assurer que, pour l'essentiel et dans sa réalisation, la volonté démocratiquement exprimée de la majorité de la population ne soit pas frustrée par la terreur armée et par l'imposition unilatérale d'une minorité sans pitié.

M. Sutresna (Indonésie)

Il est absurde de dire, comme l'a fait le Ministre des affaires étrangères du Portugal, que la situation qui règne depuis 15 ans au Timor oriental est caractérisée par la répression et l'emploi de la force. Au contraire, le peuple du Timor oriental, avec ses soeurs et ses frères des autres provinces indonésiennes, a entrepris son développement, qui couvre tous les aspects de la vie. Après 400 années d'oppression coloniale portugaise, le peuple du Timor oriental jouit des fruits de la liberté et du développement.

Il faut juger les paroles d'après les actes. Le Ministre des affaires étrangères du Portugal a parlé du projet de visite d'une délégation de parlementaires portugais au Timor oriental. En réalité, comme on peut le lire dans le rapport du Secrétaire général (A/46/456), les deux gouvernements viennent de s'entendre sur le mandat et les modalités de cette visite. Les représentants se demandent peut-être si le Portugal souhaite réellement un règlement d'ensemble internationalement acceptable de la question du Timor oriental aux Nations Unies. Maintenant que nous sommes arrivés à cette étape critique du processus, nous aurions pensé que le Portugal aurait fait preuve de modération afin de ne pas empoisonner le climat de confiance que l'on cherche à créer, qui faciliterait certainement beaucoup les efforts louables de notre estimé Secrétaire général.

M. QUARTIN SANTOS (Portugal) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais faire quelques brèves remarques sur ce que le représentant de l'Indonésie vient de dire au sujet de la partie du discours prononcé cet après-midi par le Ministre des affaires étrangères du Portugal, concernant la question du Timor oriental.

Le représentant de l'Indonésie a commencé par faire allusion à la mauvaise gestion du processus de décolonisation en 1975. Nous avons déjà dit à maintes reprises, ici même et dans d'autres instances, que le Portugal ne niait pas sa part de responsabilité dans les événements qui se sont produits en 1975. Nous doutons que d'autres puissent en dire autant.

Je tiens aussi à dire que l'important, à ce stade, ne nous paraît pas de savoir qui est responsable de ce qui s'est passé en 1975, mais comment faire respecter les droits inaliénables du peuple du Timor oriental, notamment les droits qui lui reviennent en vertu de la Charte et des résolutions pertinentes des Nations Unies.

M. Quartín Santos (Portugal)

Nous jugeons vain, en 1991, de chercher à savoir qui est responsable de ce qui s'est passé en 1975, alors que ces droits sont toujours en jeu et que le problème persiste.

En ce qui concerne les accusations selon lesquelles la répression et l'emploi de la force seraient largement répandus, et que le représentant de l'Indonésie a rejetées comme étant sans fondement, je me contenterai de rappeler que M. Mario Carrascalao, Gouverneur indonésien en poste au Timor oriental, a dit qu'au moins 100 000 personnes avaient été tuées entre 1975 et 1985 du fait de la famine et de la violence qui ont sévi sur le territoire pendant ces années-là. Je rappellerai aussi les nombreux textes, déclarations et témoignages, soumis ou entendus à diverses occasions dans différentes instances, émanant de sources qui font autorité, comme Amnesty International et d'autres organisations humanitaires internationales.

Enfin, le représentant de l'Indonésie a mentionné la visite projetée d'une délégation de parlementaires, dont sont convenus les deux gouvernements. Nous espérons sincèrement que cette visite favorisera le dialogue, qui s'est ouvert sous l'égide du Secrétaire général, en vue d'arriver à un règlement d'ensemble, juste et internationalement accepté de la question. Mais on ne peut attendre du Portugal qu'il garde le silence sur la réalité de la situation qui règne au Timor oriental. Nous estimons - et mon gouvernement oeuvrera fermement dans ce sens -, que la meilleure façon d'aider le Secrétaire général à mener à bien ce processus est de se conformer aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, telles les résolutions 384 (1975) et 389 (1976) du Conseil de sécurité qui n'ont toujours pas été appliquées par l'Indonésie.

M. SUTRESNA (Indonésie) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais répondre brièvement à ce que vient de dire le représentant du Portugal.

Oui, il est vrai que le Portugal a, de manière irresponsable, abandonné le territoire en 1975, et je ne peux qu'être d'accord avec le représentant du Portugal lorsqu'il dit que ce n'est pas le moment de jeter le blâme sur quiconque. Toutefois, il convient de rappeler que la situation que nous connaissons aujourd'hui est le résultat d'une attitude irresponsable : la façon dont les Portugais ont abandonné le territoire et mal géré le processus de décolonisation au Timor oriental.

M. Sutresna (Indonésie)

Par ailleurs, l'Indonésie espère elle aussi sincèrement - et son attitude n'a pas varié à cet égard - que la visite d'une délégation de parlementaires au Timor oriental facilitera le règlement complet et internationalement acceptable de la question du Timor oriental aux Nations Unies. J'essayais de dire que maintenant que nous sommes convenus de cette visite, nous devrions être mesurés dans nos propos. Au lieu de nous livrer à des attaques et de proférer des allégations et des accusations sans fondement, pourquoi ne pas nous modérer et essayer de créer un climat de confiance entre nous afin que cette visite puisse atteindre ses objectifs et favoriser un règlement internationalement acceptable.

M. QUARTIN SANTOS (Portugal) (interprétation de l'anglais) : Le représentant de l'Indonésie a parlé une nouvelle fois d'un "abandon" par les autorités portugaises en août 1975. Bien que nous n'entendions pas nous livrer à une controverse sur ce qui s'est passé cette année-là, nous tenons à rappeler à l'Assemblée, étant donné ce qui est en jeu, que le 3 novembre 1975 encore, après une réunion entre les Ministres des affaires étrangères de l'Indonésie et du Portugal, l'Indonésie a reconnu que la responsabilité de mener à bien le processus de décolonisation incombait toujours au Portugal.

M. Quartin Santos (Portugal)

Je voudrais également déclarer que mon gouvernement partage l'espoir, avec le Gouvernement indonésien, que la visite qui doit avoir lieu prochainement facilitera aussi les efforts visant à arriver à un règlement juste et global, internationalement acceptable, à propos de la question du Timor oriental. C'est là une question qui concerne un territoire encore non autonome, inscrite à l'ordre du jour de cette assemblée, à celui du Comité spécial des Vingt-Quatre et à celui du Conseil de sécurité, une question qui demande une solution et un règlement rapides, tenant dûment compte des droits légitimes de la population concernée.

La séance est levée à 19 h 50.

